



PHARMACOPOLIS

Revue québécoise d'histoire de la pharmacie





UNIVERSITÉ
LAVAL

Faculté de pharmacie

Partenaire de la
Société québécoise d'histoire de la pharmacie

MERCI



COOPÉRER
AUX SUCCÈS
DE NOS MEMBRES
ET DE LA
COMMUNAUTÉ
UNIVERSITAIRE



Desjardins
Caisse populaire
de l'Université Laval





PHARMACOPOLIS

Revue annuelle créée en 2014, éditée par la SQPH – Société québécoise d'histoire de la pharmacie.

Dépôt légal – 2015

ISSN : 2292-3675

Faculté de Pharmacie
Pavillon Ferdinand-Vandry
1050, ave de la Médecine
Université Laval
Québec (QC) G1V 0A6
Canada
tél.: 1-418-656-2131 #5770



SQHP@pha.ulaval.ca



<http://www.sqhp.pha.ulaval.ca>



SQHP - Société québécoise d'histoire de la pharmacie.

Société membre de :

- la Société internationale d'histoire de la pharmacie / International Society for the History of Pharmacy.
- la Fédération des sociétés d'histoire du Québec.

Comité éditorial

Gaston Labrecque (resp.)
Jacques Mathieu
Marcelle Sirois-Labrecque
Gilles Barbeau

Collaborations spéciales

Lorène Simon
Jean-Pierre Deschênes

Révision des textes

Marcelle Sirois-Labrecque
Diane Labrecque
Laetitia Métreau

Abonnements : Gilles Barbeau

Impressions

Reprographie de l'Université Laval

Conseil d'administration 2014-2015

Présidence: Gilles Barbeau
Vice-présidence : Jacques Mathieu
Secrétariat: Yves Gariépy
Christine Lachance
Trésorerie: Laetitia Métreau
Collections : Juliette Delrieu
Revue : Gaston Labrecque
Repr. étudiant : Louis-Philippe Bégin
Conseillers: Andrée Gingras,
Jean Lefebvre
Communications : Juliette Delrieu

Sommaire

Mot du directeur de la revue

Gaston Labrecque

p. 2

Mot du président

Gilles Barbeau

p. 3

Échanges entre les religieuses de l'Hôtel-Dieu...

Lorène Simon

p. 4

Des antiscorbutiques de sapin

Jean-Pierre Deschênes, Jacques Mathieu

p.12

Dr John Mervin Nooth, médecin et inventeur...

Denis Robillard

p.14

Un texte de 1765

Jacques Mathieu

p.18

Sur l'utilisation de l'ergot de seigle en obstétrique...

Yves Hébert

p.19

Jean-Baptiste Martel (1836-1915): un pharmacien...

Roger Martel

p.22

Costumes, croyances et superstitions dans les...

Marcelle Sirois-Labrecque

p.34

Leprince, le gui: la pharmacie et l'industrie

Laetitia Métreau

p.41

L'Emgé Lumière

Élodie Bouchard

p.51

Omer et Omer-Eugène Couture: pharmaciens de...

Louis-Philippe Bégin

p.55

J'ai lu, j'ai vu

Gaston Labrecque, Laetitia Métreau

p.59

Recommandations aux auteurs

p.60

Remerciements

Merci à nos généreux donateurs aux collections pour 2014-2015

- Boissinot, Yves
- Boivin, Daniel
- Division des archives de l'Université Laval
- Gingras, Réjeanne
- Turcotte Soucy, Claudette

Merci à Laetitia Métreau pour la poursuite bénévole du catalogage des objets des collections de la SQHP.

Pharmacopolis : Titre composé de deux racines grecques : *Pharmakon*, (remède ou poison) et *Polis* (cité, ville), soit l'écosystème, dans lequel évoluent la pharmacie et le pharmacien.

En couverture

Pots de pharmacie de la moitié du 18^e siècle de la collection du Musée des Augustines de l'Hôtel-Dieu de Québec, classé bien historique.

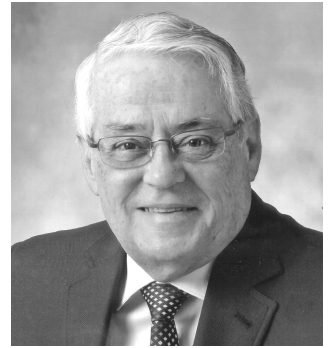
De haut en bas et de g. à d. :

Pot canon (2013.2512); - Pot canon (2012.782);

Pot canon (2012.723); - Chevrette (2013.2522).

LA CONTRIBUTION DES ÉTUDIANTS

Il nous fait plaisir de vous présenter le deuxième numéro de la revue de la Société québécoise de l'histoire de la pharmacie (SQHP). Nous sommes particulièrement heureux de présenter les textes d'Élodie Bouchard et de Louis-Philippe Bégin, deux étudiants au programme de pharmacie de l'Université Laval qui ont fait des stages de recherche à la Société au cours des derniers mois.



Gaston Labrecque

Les textes de ce numéro ont été regroupés en quatre groupes distincts. Le premier groupe contient un texte du Dr Jean-Pierre Deschesnes et du Professeur Jacques Mathieu qui permettra de vous familiariser avec les vertus antiscorbutiques du sapin. Le texte de Lorène Simon résume quelques lettres échangées entre les Soeurs Duplessis de l'Hôtel-Dieu de Québec (HDQ) et un pharmacien dieppois. Celui de Denis Robillard présente le Dr John M. Nooth, un médecin anglais du XVIIIe siècle qui a traité la fièvre paludéenne avec les « médicaments brevetés » disponibles à cette période. Par la suite, Yves Hébert résume l'utilisation de l'ergot de seigle et l'implication du Dr Étienne-Paschal Taché dans l'utilisation de ce médicament en obstétrique. Ce premier groupe se termine par le texte de Marcelle Sirois-Labrecque qui parle des coutumes, des croyances et des superstitions des traitements des femmes et des enfants normands vers 1850.

Le groupe suivant présente l'histoire de deux familles de pharmaciens de Québec. Roger Martel, vous invite à découvrir Jean-Baptiste Martel, propriétaire de pharmacies à Québec et à Saint-Romuald d'Etchemin et l'ancêtre des pharmaciens Martel du Québec. Quant à Louis-Philippe Bégin, il résume la vie d'Omer et d'Omer-Eugène Couture, des pharmaciens de père en fils de notre région.

Dans les locaux de la SQHP, Laetitia Métreau s'est intéressée à des boîtes de médicaments ayant la forme d'un cercueil parisien. Elle présente les effets de la guipsine, le principe actif du gui, et résume la carrière de Dr Maurice Leprince, le propriétaire de la maison parisienne qui vendait ce produit. Quant à Élodie Bouchard, elle s'est intéressée à Emgé Lumière, un médicament produit à l'usine d'Auguste Lumière, un personnage bien connu pour ses inventions dans le domaine de la photographie. Le lecteur apprendra également qu'Auguste Lumière avait une vision de la maladie fort différente de celle qui était communément acceptée en médecine à cette époque. Les effets de l'Emgé Lumière y sont aussi présentés.

Enfin, ce numéro se termine par la Chronique J'ai lu, J'ai vu où vous découvrirez un livre sur l'histoire et l'archéologie des pots de pharmacie et un bref résumé du livre intitulé « Les coeurs tigrés » du Dr. Yves Morin, cardiologue retraité de l'HDQ.

Bonne lecture !

Gaston Labrecque

UNE ANNÉE EXCEPTIONNELLE

Dans la première infolettre de l'année 2014 où je sollicitais le renouvellement de votre adhésion à la Société québécoise d'histoire de la pharmacie, je soulignais que la seconde année d'une association est souvent cruciale. Il semble que j'ai été entendu puisqu'à ce jour, nous avons 70 membres, ce qui est à mon avis excellent pour une société comme la nôtre. Mais ce qui est à souligner particulièrement, c'est la diversité d'intérêt des membres : pharmaciens, historiens, archivistes, enseignants, étudiants, etc., ce qui enrichit certainement la SQHP.



Gilles Barbeau

Au chapitre des activités, nous avons tenu, en plus de l'assemblée annuelle de 2014, deux autres activités (conférence de J.P. Deschênes en novembre 2014 et brunch-conférence d'Alain Asselin en mars 2015) qui ont été très populaires. Notre site Facebook, notre site web et les infolettres témoignent aussi de notre dynamisme.

La SQHP a conclu cette année une entente officielle avec l'Université Laval. Le vice-recteur aux études et affaires internationales, M. Bernard Garnier, a reconnu notre Société comme milieu de stage pour les étudiants de quatrième année du programme de doctorat en pharmacie. Depuis la mi-novembre, sept étudiants sont venus à tour de rôle documenter les artefacts et les objets anciens que nous possédons. Certains ont même écrit des articles pour la revue Pharmacopolis.

L'année qui vient verra aussi son lot d'activités. La directrice des services-conseils et des collections de la bibliothèque de l'Université Laval nous a demandé de faire une exposition qui met en valeur la SQHP et l'histoire des pharmaciens. Cette activité durera six mois (janvier à juin 2016) et aura lieu à la salle muséale de la grande bibliothèque du Pavillon Bonenfant et à la salle Alcan de la bibliothèque des sciences. C'est une excellente nouvelle puisque l'exposition nous donnera non seulement une meilleure visibilité sur le campus, mais elle permettra même d'augmenter l'adhésion des étudiants à notre société.

Enfin, nous devons remercier ici la bannière Uniprix dont la contribution financière a permis la réalisation de ce numéro de notre revue ainsi que la Caisse populaire de l'Université Laval qui appuie la SQHP depuis le début.

Je vous souhaite une bonne année 2015-2016 et si vous souhaitez vous impliquer, ne soyez pas timides, nous avons besoin non seulement de têtes, mais aussi de bras.

Le président

Gilles Barbeau

Échanges entre des religieuses de l'Hôtel-Dieu de Québec et un apothicaire de Dieppe au XVIII^e siècle

Lorène Simon, Rouen, France

Au XVIII^e siècle, un apothicaire de Dieppe nommé Jacques-Tranquillain Féret, a entretenu une correspondance avec deux religieuses de l'Hôtel-Dieu de Québec (HDQ). Cette correspondance avait pour but principal l'échange de drogues et de remèdes des deux côtés de l'Atlantique et des connaissances les accompagnant.

Les deux religieuses étaient les sœurs Duplessis, Sœur Marie-Andrée de Sainte-Hélène et Sœur Geneviève de l'Enfant-Jésus.

Soixante et onze de leurs lettres, envoyées entre 1733 et 1752 et adressées à l'apothicaire, sont actuellement conservées au Fonds ancien local et régional de la municipalité de Dieppe. Elles sont dans un très bon état de conservation et elles peuvent être lues. De plus, ces textes ont été publiés dans les années 1930 dans la revue canadienne *Nova Francia*¹.

I. Fondation de l'Hôtel-Dieu de Québec

La Duchesse d'Aiguillon, nièce du cardinal Richelieu, s'engagea à verser une importante somme à cet établissement. Elle choisit les Hospitalières de Dieppe pour fonder un hôpital à Québec. Au XVII^e siècle, l'Hôtel-Dieu de Dieppe était considéré comme l'un des plus méritants de France. Le contrat de fondation fut signé le 16 août 1637.

La fondatrice, la Duchesse d'Aiguillon, ne put venir en Nouvelle-France. Les premières religieuses arrivèrent à Québec le 1^{er} août 1639. Elles étaient au nombre de trois. Ce

sont la mère Marie Guenet de Saint-Ignace, la mère Anne Le Cointre de Saint-Bernard et la mère Marie Forestier de Saint-Bonaventure. C'est mère de Saint-Ignace qui fut choisie comme première supérieure de l'Hôtel-Dieu du Précieux Sang, mieux connu sous le nom de l'Hôtel-Dieu de Québec.

Les Hospitalières logèrent d'abord dans la maison des Cent-Associés en attendant la construction de leur monastère. Elles déménagèrent à Sillery où elles passèrent quatre années avant de revenir dans leur monastère de Québec à l'été 1644. L'augmentation de la population a obligé les Hospitalières à agrandir leur hôpital en 1654. La communauté des Hospitalières de Québec comptait 26 religieuses en 1681 pour une population d'environ 10 000 habitants dans la colonie. Plusieurs religieuses étaient originaires de la Nouvelle-France, dont Sœur Geneviève Duplessis de l'Enfant-Jésus.

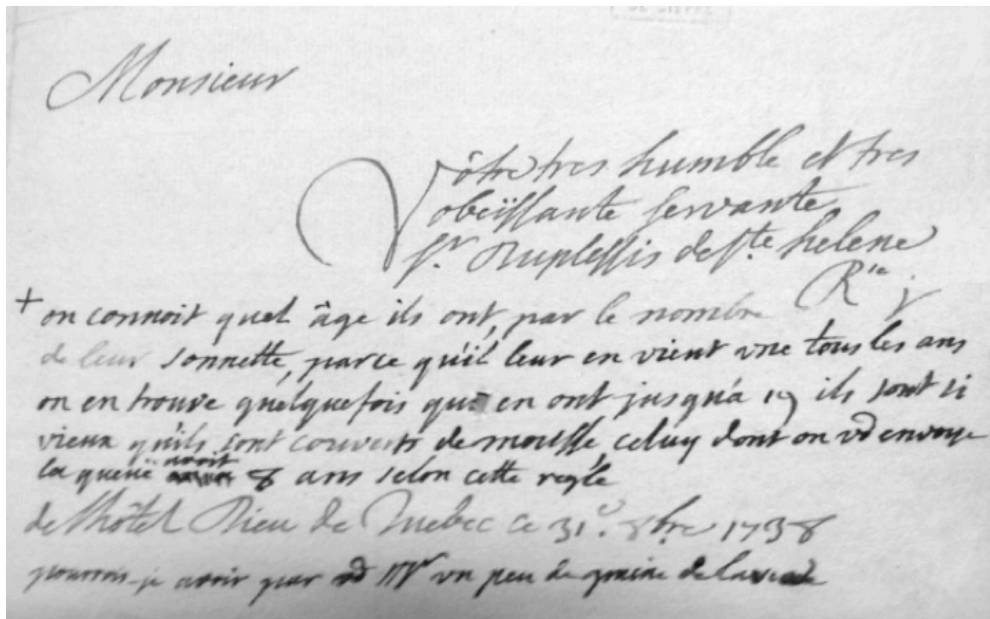
II. Les Sœurs Duplessis

1. Marie-Andrée Regnard Duplessis (Sœur Sainte-Hélène)

Marie-Andrée Regnard Duplessis naquit le 28 mars 1687 à Paris. Deux ans plus tard, les parents de la fillette partirent s'installer en Nouvelle-France et la laissèrent aux soins de sa grand-mère maternelle. Elle reçut une éducation stricte et religieuse. À l'âge de 15 ans, Marie-Andrée rejoignit sa famille à Québec. Cinq ans plus tard, en 1707, elle entra au Noviciat de l'Hôtel-Dieu de Québec. Durant ces quelques années, elle se rapprocha énormément de sa sœur

Geneviève, mais aussi de ses frères François-Xavier et Charles-Denis (qu'elle cite parfois dans ses lettres). En 1709, lors de sa profession de foi, elle prend le nom de Soeur Sainte-Hélène. Marie-Andrée assura plusieurs fonctions au sein de l'Hôtel-Dieu de Québec. Dès 1718, elle devint maîtresse des novices, et ce, jusqu'en 1721. Elle fut également

la nature ». Marie-Andrée s'intéressait beaucoup au cabinet de curiosités de Féret et faisait son possible pour trouver de quoi ajouter à sa collection : « je vous En Voye aussi peu de Coquilles, jespere que Vous seray plus satisfiez dans un an [...] je metteray dans la boëte ou sont les coquilles un petit billet qui vous apprendra le nom du poisson



Signature de Marie-Andrée Duplessis (Soeur Sainte-Hélène) à la 3e ligne du texte. Elle est complétée par un mot ajouté à la fin avec l'utilisation d'une autre encre. (Source Lorène Simon¹).

nommée dépositaire des pauvres. Les années passant, elle devint assistante et même supérieure de l'Hôtel-Dieu. Elle exerça cette fonction pendant seize années, de 1732 à 1738, de 1744 à 1750, et de 1756 à 1760.

Les lettres envoyées à l'apothicaire laissent transparaître des traits de caractère de Marie-Andrée. Elle avait un ton toujours très sérieux et aimait avoir des nouvelles de Féret et de sa famille, s'inquiétant lorsqu'elles n'arrivaient pas. L'apothicaire devint, au bout de quelques échanges, un ami avec lequel elle aimait discuter « des petites curiosités de

qui la remplit. Jay Vue bien des personnes admirer l'ouvrage du Createur, dans l'arrangement et sa simetrie des façons qui sont sur ces Coquilles »¹.

En post-scriptum de cette lettre, elle expliquait l'histoire et le détail de cette «boîte» : «Je vous sçay fort bon gré monsieur de faire Valoir les productions de la nature, Cest une preuve que Vous En aimez l'auteur, je Vous assure que je ne negligeray rien pour Vous En faire avoir de ce pauvre pays ce sera une gloire pour le canada d'avoir place dans votre histoire je vous En voye une boëte

sauvage faite avec de lecorse de bouleau brodée avec du poil de porc Epic teint Et bordée avec des racines d'arbre Et du poil d'original je vous en Explique la matiere, parce que Cest tout ce que j'y trouve de beau, ce sont des inventions des sauvages sur lesquelles les françoises Encherissent, Car il y a En canada des dames qui scavent broder qui travaillent En ces matieres avec

québécois écrivit à propos de Marie-Andrée ceci: « De toutes les Supérieures qui ont gouverné l'Hôtel-Dieu, aucune n'a laissé un nom plus doux, une mémoire plus suave que la Mère de Sainte Hélène. Avant elle, la Mère Juchereau avait été le type de la femme forte; la Mère de Saint Hélène fut celui de la femme tendre »².

58
1758
Madame de l'Enfant Jesus depositaire des papiers
de l'Hôtel Dieu de Quebec dit s'ofort marchand
appticaine a d'apre Seauin
pour soldé des Comptes précédents jusques a jour f 85^l 15^s
pour envoy d'un Baril marque HDK Envoye
a M^r maupetit du havre, par mer, pour Compté,
& risque de l'Hôtel Dieu de Quebec, contenant
Seauin
1^{er} 2 onz poudre Royale purgative de - - - 15 : 10^s
10 onz huile d'ambroisie - - - - - 1 : 2^s 6^s
quatre bouteilles Eau sans pareille - - - 1 : 4
12 onz poudre à vers fine - - - - - 3 : 15^s
pour Baril & 2 bouteilles
pour acquit & port au havre - - - 1 : 10^s
pour un Christ payé de M^r Bien aimé - - - 2^s
12^s
Du 11^e febre 1758
Reçu de Madame de l'Enfant Jesus depositaire de papiers
une lettre de change sur mes Lettres de paris payable au 20^e
mars 1759 de la somme Cent vingt livres, au moyen de
quoy j'ay soldé le present Compté jusques a pres
Sauf erreur ou omission a d'apre le 20^e mars 1759
120^l 15^s 6^s

Mémoire de Geneviève Duplessis (Soeur Geneviève de l'Enfant-Jésus). (Source: Lorène Simon¹).

des nuances En sorte que cela Est admirable ».

Marie-Andrée consacra sa vie à soigner les pauvres. Henry-Raymond Casgrain, dit l'abbé Casgrain (1831-1904), historien, critique littéraire et homme d'Église

2. Geneviève Duplessis (Soeur Geneviève de l'Enfant-Jésus)

Geneviève Duplessis, la petite sœur de Marie-Andrée, naquit en 1692, au Canada. Elle rejoignit sa sœur à l'Hôtel-Dieu en 1713, cinq années après celle-ci. Geneviève prit le nom de Geneviève de l'Enfant-Jésus; elle

assura la fonction de dépositaire des pauvres pendant près de 30 ans. Il n'y a que très peu d'informations la concernant. Elle semblait beaucoup plus discrète que sa sœur et entièrement dévouée aux malades. Les lettres adressées à l'apothicaire Féret apportent néanmoins quelques éléments sur la vie de Geneviève. Elle avait une santé très fragile, notamment au niveau pulmonaire. Marie-Andrée s'inquiétait beaucoup pour sa sœur et demandait souvent conseil à l'apothicaire.

Quand elle s'adressait à celui-ci, Geneviève de l'Enfant-Jésus avait un ton un peu plus « familial » que celui de Marie-Andrée. Une autre différence entre les sœurs Duplessis apparaissait dans les lettres; il s'agit de l'orthographe. Geneviève paraissait beaucoup moins lettrée que Marie-Andrée, faisant plus de fautes et d'erreurs de syntaxes.

Elle vécut jusqu'en 1756, décédant le 12 mai, à l'âge de 65 ans. Le terrible incendie du 7 juin 1755 de l'Hôtel-Dieu la fragilisa autant sur le plan émotionnel que physique. Dans son livre intitulé « À travers l'Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec », Pierre-Georges Roy écrivait que « *la vivacité et la grâce de l'esprit de la mère de l'Enfant Jésus n'étaient surpassées que par l'éclat de ses vertus monastiques. Elle avait été trente ans dépositaire des pauvres qui avaient pour elle la même affection qu'elle avait pour eux* »³.

III. L'apothicaire Féret

Jacques-Tranquillain Féret naquit vers 1698 dans la région des Andelys en Normandie. Sa date et son lieu exacts de naissance ne sont pas connus.

Féret était fils d'un chirurgien normand, et devint maître apothicaire pour s'établir à

Dieppe lors de l'année 1723. Avant d'y parvenir, il fit quatre années réglementaires d'apprentissage chez son oncle Jean Havard à Rouen entrecoupées d'une année à Paris, en 1721 et/ou 1722. Il y suivit les cours de botanique de Bernard de Jussieu et ceux de chimie de Guillaume-François Rouelle avec qui il devint rapidement ami. Il rencontra également Buffon et Daubenton. Féret se découvrit une vocation de naturaliste lors de ses visites au Jardin du Roi.

À l'obtention de sa maîtrise, il s'installa en 1723 à Dieppe, « grande rue, près le Puits Salé », (aujourd'hui 4, rue de la Barre, où il y a toujours une pharmacie) dans l'officine « A la ville de Paris ». Il commença alors à constituer un cabinet de curiosités, qu'il ne cessa d'accroître pendant trente-cinq ans.

IV. Les échanges par les Soeurs Duplessis

La correspondance entre l'apothicaire Féret et les sœurs augustines de l'Hôtel-Dieu de Québec avait pour but premier le partage de connaissances au sujet de produits thérapeutiques propres à leur pays et l'envoi desdits produits. La médecine tenait une grande place dans leurs échanges, mais ce n'était pas le seul sujet abordé. Au sein de ces écrits étaient également évoqués le contexte historique, les relations amicales de part et d'autre, leur vie respective, ainsi que les demandes de curiosités du côté de Féret pour son cabinet. Voici quelques exemples du contenu des échanges entre les Soeurs Duplessis et l'apothicaire de Dieppe.

1. Les rognons de castor

Le premier produit demandé par l'apothicaire était le rognon de castor. L'animal en question correspondait au castor du Canada, *Castoreum canadensis*. Ce castor, mâle ou femelle, possédait quatre glandes situées dans l'aine. Deux de ces glandes

étaient nommées « rognons huileux », qui sécrétaient un liquide musqué. Les deux autres glandes s'appelaient « rognons tondreux » d'où était extrait le *Castoreum*.

D'après Jean Marius⁴ dans son livre de 1746 *Traité du castor* (dans lequel on explique la nature, les propriétés et l'usage médico-chimique du *Castoreum* dans la médecine), le « *Castoreum est un remède universel qui guérit tous les maux* ». Il était bon pour un grand nombre de pathologies, n'ayant pas de liens les unes avec les autres. Il guérissait ainsi la goutte, l'épilepsie, les maux de tête, le mal de dent, la surdité, la fièvre, la pleurésie, la tuberculose, les abcès, les coliques, les insomnies et la folie.

Il causait également l'avortement, il semblait bon pour les gonorrhées, il ramollissait la dureté du foie, il apaisait les douleurs sciatiques, il guérissait les obstructions des reins, les parasites du cuir chevelu comme la teigne ou les poux, il était un très bon stomachique, il luttait contre les vertiges et les tremblements, il fortifiait la vue et il apaisait les coliques néphrétiques.

Il a été mis en évidence que cette huile contenait de l'acide salicylique, expliquant peut-être quelques-unes des propriétés qui lui étaient attribuées par Marius.

Au fil des années, son utilisation a diminué, en partie du fait que toutes ces propriétés avaient été mises en doute, et à cause de la progressive disparition du castor en Amérique du Nord et en Europe. Celle-ci était due au commerce de sa fourrure et de sa viande, mais également à l'usage du *Castoreum* en thérapeutique. Néanmoins, il reste toujours utilisé en parfumerie.

2. Le pied d'élan

Jacques-Tranquillain Féret demandait également du pied d'élan. L'élan ou orignal, *Alces americanus*, était recherché surtout pour son ongle, particulièrement l'ongle gauche. Il s'utilisait pour les maladies du cerveau, notamment l'épilepsie, l'apoplexie et la léthargie.

Le pouvoir thérapeutique du pied d'élan était sujet à des critiques, mais il restait tout de même présent dans de nombreux ouvrages. Cette histoire « d'épilepsie de l'élan », véhiculée par de nombreux auteurs, trouvait sa source en Lituanie. Un élan poursuivi par des chasseurs était, disait-on, soudainement tombé, pris d'une crise d'épilepsie. Par la théorie des signatures « les semblables soignent leurs semblables » le pied d'élan fut reconnu comme un précieux remède contre l'épilepsie. Cette croyance datait du XV^e siècle et elle avait persisté approximativement pendant deux siècles. Le pied d'élan, et plus particulièrement son ongle, n'avait prouvé aucunement une quelconque utilité thérapeutique.

3. Le sucre d'érable

Le troisième envoi des Sœurs Augustines correspondait au pain de sucre d'érable ou Acer en latin. Elles faisaient parvenir à l'apothicaire dieppois deux sortes de pains, le pain de sucre d'érable et le pain de sucre de plaine. Elles expliquaient leurs différences dans leurs lettres : « *La différence seule qui se trouve entre ces deux sortes de sucres c'est que l'un est tiré d'un arbre que l'on nome Erable et l'autre d'un arbre qu'on nome pleine, on trouve ce dernier plus doux et meilleur pour la poitrine que celui d'érable,*

quoy qu'on se serve icy des deux pô le Rhume et pour adoucir ou apaise la toux, on en met en peu dans la bouche comme on feroit de certaines tablettes de réglisse ou autre, on en fait aussi du syrop qui à la même propriété, on le boit mêlé avec de l'eau ».

Le sucre d'érable est surtout connu aujourd'hui pour son utilisation alimentaire.

4. Le capillaire du Canada

Le capillaire du Canada était presque toujours présent dans les envois des sœurs Duplessis. Le nom latin de cette plante était *Adiantum americanum* (aujourd'hui le nom d'*Adiantum pedatum* est beaucoup plus utilisé).

« Ils sont pectoraux, apéritifs, excitent le crachat, ils adoucissent les acrez du sang, ils provoquent les mois aux femmes [...] on employe les Capillaires pour adoucir les trenchées des femmes après l'accouchement », écrivait Nicolas Lémyer dans le Traité des drogues simples⁵.

Aujourd'hui, il est intégré à la liste A des plantes médicinales utilisées traditionnellement de la Pharmacopée Française douzième édition. La partie employée en médecine traditionnelle Européenne et d'Outre-mer est la fronde.

5. Le ginseng

Le ginseng, ou *Aureliana canadensis* à l'époque, est aujourd'hui appelé *Panax quinquefolium*. Le ginseng à cinq folioles, ou ginseng américain, avait été découvert en 1705 par Michel Sarrazin, médecin du Roi en Nouvelle-France. Mais c'est Joseph François Lafitau qui l'identifia comme « l'équivalent » du ginseng asiatique en 1715.

Cette espèce est aujourd'hui menacée d'extinction en raison de sa surexploitation

par le passé. Une véritable ruée vers l'or végétal s'organisa entre les années 1747 et 1752. À l'été 1752, la recherche de ginseng atteint son paroxysme.

Le ginseng possédait de nombreuses vertus thérapeutiques, d'après le père Jartoux et le père Lafitau.

Le père Jartoux⁶ racontait dans sa lettre que le ginseng, venant d'Asie, fortifiait, engraisait et rétablissait les forces perdues. Il s'utilisait pour les maux des reins et provoquait une « espèce de miracle » sur les personnes malades. Il avait également une action favorable au niveau des poumons et il guérissait la pleurésie.

Le père Lafitau⁷ découvrit le ginseng pour la première fois, après de nombreuses recherches restées vaines, au pied de sa maison. Dans son mémoire, il reprenait les observations du père Jartoux et il les complétait des siennes. Il questionnait la population amérindienne sur l'usage qu'elle faisait de cette plante. Les Amérindiens l'utilisaient pour purger les enfants au berceau. Elle n'avait pas un assez grand pouvoir purgatif pour être donnée aux adultes. Elle permettait de réveiller l'appétit et de combattre certaines maladies comme la dysenterie et la petite vérole. On la disait aussi être un excellent cordial.

Le ginseng diminuait les douleurs rhumatismales, il était très bon pour la digestion (donné également en cas d'indigestion), il était antiasthmatique, il avait de grands effets antiémétiques et il possédait une action fébrifuge importante (sur les fièvres chroniques plus que sur les fièvres aiguës).

La racine se mâchait ou, beaucoup plus souvent, elle se consommait sous forme

d'infusion, dans de l'eau chaude. On y ajoutait du sucre, car le ginseng donnait un goût très amer à l'eau. Les feuilles se mâchaient également. L'effet était moindre qu'avec les racines, mais il était présent.

Le ginseng était connu en Europe et au Canada pour être un très bon fébrifuge alors qu'en Asie, il était réputé pour son pouvoir aphrodisiaque.

Dans la douzième édition de la Pharmacopée Française, le ginseng fait aujourd'hui partie de la liste A des plantes médicinales utilisées traditionnellement en Europe, en outre-mer et en Chine; la partie utilisée étant la partie souterraine. Le ginseng est aussi présent dans la quatrième édition de la Pharmacopée européenne et fait l'objet d'une monographie de l'OMS, l'Organisation mondiale de la Santé.

6. Le baume du Canada

Le baume du Canada, ou térébenthine du Canada (mieux connu sous le nom de gomme de sapin) est une oléorésine venant d'un arbre canadien, le sapin baumier où *Abies balsamea*.

La térébenthine du Canada est présente dans plusieurs végétaux, notamment ceux de la famille des conifères. C'est un liquide résineux volatil que l'on recueille lorsqu'il coule naturellement ou par incision. Elle a une consistance de sirop, plus ou moins épais, visqueux, transparent ou semi-transparent. Sa couleur est jaune ou verdâtre, voire brunâtre, avec un goût amer, âcre et une odeur forte et pénétrante.

En général, les térébenthines avaient un pouvoir irritant très important, principalement au niveau des muqueuses. Leur utilisation causait plus de dommages que de soins.

Elles s'utilisaient dans le traitement des névralgies et des fièvres.

Aujourd'hui, la térébenthine ne fait pas partie des monographies de la onzième édition de la Pharmacopée française. Mais cette térébenthine est toujours commercialisée sous l'appellation « *Baume du Canada* » et elle est utilisée dans les laboratoires. Elle permet une conservation définitive des coupes et des lames. Elle sert également dans l'industrie de l'optique, pour l'assemblage de lentilles de haute précision ainsi que dans l'industrie des vernis et des peintures.

7. L'épinette rouge

L'épinette rouge, *Picea rubens*, est un arbre appartenant à la famille des Pinaceae, du genre *Picea*. Il n'existe que très peu d'informations sur ses propriétés thérapeutiques. Grâce aux lettres des sœurs Duplessis, on en apprend plus sur cette épinette rouge : « *une Gôme d'épinet rouge dont les propriétés sont merveilleuse pour toutes sortes de douleur, et meme de mal de poitrine et destomac, en sen servant comme dembrocation, ont la dissous au feu avec de lhuile dolive et cela fait une espece donguent claire dont on se frote, et on aplique un papier brouillard imbibé sur les parties avec un linge, cela est fort estimé et recherché en ce pays, les boutons de cette épinette infusé dans de l'eau de vie est un fort bon estomachique vous en ferez l'épreuve, si vō voulez Monsieur, cette Eau de vie est tres bonne pō le mal qui vient dans la bouche. ils faut les fendre parce quils sont sec* »⁸.

V. Les échanges par l'apothicaire dieppois

M. Féret, l'apothicaire dieppois, faisait parvenir plusieurs médicaments composés pour l'Hôtel-Dieu de Québec. On

retrouve dans ces envois : la thériaque, l'élixir thériacal, l'eau de la Reine de Hongrie, l'eau vulnérable, ainsi que des eaux distillées variées, diverses huiles, l'esprit volatil d'ammoniac, la quintessence d'absinthe, la baume « *verd de Mets* », l'essence de cannelle, le sel d'Epsom, divers sirops, l'esprit de citron, le baume stomacal, le tartre émétique, les pilules de longue vie et des onguents.

Féret leur expédiait aussi des drogues simples que l'on ne pouvait pas se procurer en Nouvelle-France, comme le quinquina, la racine de meum, le jalap, la manne, ou l'ambre gris.

VI. Conclusion

La mort de M. Féret mit fin à cette correspondance avec les soeurs Duplessis. Les lettres révèlent d'abord une grande

affection qu'avaient les soeurs Duplessis pour l'apothicaire Féret, mais le sujet premier de cette correspondance était évidemment les drogues et les remèdes. M. Féret envoyait essentiellement son Eau vulnérable balsamique, de l'élixir stomacal, des purgatifs et des médicaments pour des problèmes pulmonaires. De leur côté, les religieuses envoyaient des curiosités pour le cabinet de l'apothicaire comme le baume du Canada, du capillaire ou encore des rognons de castor.

Les échanges de connaissances pharmaceutiques ont bien changé entre la France et le Québec. Il faut cependant continuer d'échanger les savoirs, de s'enrichir des pratiques et des découvertes d'autres cultures et d'autres pays. La nature est une source inépuisable de matières premières et de créativité.

Sources bibliographiques

1. SIMON, Lorène. Intérêt pharmaceutique des lettres adressées à l'apothicaire dieppois Féret par les religieuses de l'Hôtel-Dieu de Québec. Thèse du diplôme d'état de docteur en pharmacie. Université de Rouen, 221 pp, 2014.
2. Lettre de Marie-André Duplessis à Jacques-Tranquillain Féret, *Nova Francia*, volume IV, partie 2, page 242, 1930.
3. CASGRAIN, Henri. R. Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec. Léger-Brousseau, imprimeur libraire Québec, 612 pp, 1878.
4. ROY, Pierre-Georges. À travers l'histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec. Lévis, 1939.
5. MARIUS, J. Traité du castor, dans lequel on explique la nature, les propriétés, et l'usage médico-chymique du Castoreum dans la médecine. David fils. Quay des Augustins; du côté du Pont Saint-Michel, au Saint-Esprit, Paris, 1746.
6. LÉMERY, N. Dictionnaire ou traité universel des drogues simples, où l'on trouve leurs différents noms, leur origine, leur choix, les principes qu'elles renferment, leurs qualités, leur étymologie, et tout ce qu'il y a de particularité dans les Animaux, dans les Végétaux, et dans les Minéraux. Troisième Edition, Amsterdam 1716.
7. JARTOUX, Père Pierre, missionnaire de la compagnie de Jésus, au Père Procureur Général des missions des Indes et de la Chine, *Lettres édifiantes et curieuses*. Vernarel et Etablissement Cabin et Cie, Lyon, 1711.
8. LAFITAU, Père Joseph-François, Mémoire présenté à son Altesse Royale Le Duc d'Orléans, concernant la précieuse plante du ginseng de Tartarie, découverte en Amérique. Typographie de Senecal, Daniel et Compagnie, 1718.
9. Lettre de Geneviève de l'Enfant-Jésus à Jacques-Tranquillain Féret. *Nova Francia*, volume VI, page 110, 4 août 1749.

Des vertus antiscorbutiques du sapin

Jean-Pierre Deschênes* et Jacques Mathieu**

*Sainte-Anne-des-Monts, **Université Laval, Québec

Dans une lettre publiée dans son livre sur *l'Histoire naturelle de l'homme*¹, Nicolas-Gabriel Clerc (dit Le Clerc) informe son père sur les propriétés des bourgeons de sapin qui ont fait fortune en médecine à cause de leurs vertus antiscorbutiques.

Dans cet ouvrage, Clerc fait référence aux connaissances médicales de l'une des trois branches du peuple finnois : les Lapons. Il signale que leur pain « est composé d'écorce de sapin mêlé avec de la farine ». Les Lapons savent d'expérience que ce pain, non agréable au goût, est bon contre le scorbut. Leur manière d'utiliser les bourgeons de sapin est à observer attentivement. Clerc estime que « *l'instinct de ces peuples sauvages a éclairé plus d'une fois la raison des Européens en ce genre* ».

Dans sa lettre à son père, Clerc cite deux autres témoignages, datant de 1752 et pertinents à ses observations. Le premier document, une lettre de M. de Villardeau ci-devant consul de France en Russie à M. de Saint-Sauveur, alors commissaire de la Marine de France à Amsterdam, comprend un mémoire qui lui avait été donné par un chirurgien russe, M. Horn, 20 ans plus tôt. L'ancien consul relate qu'il s'est déterminé à faire usage d'un médicament suggéré par ce médecin pour se guérir d'une grande et longue maladie durant son séjour à Moscou et après avoir inutilement éprouvé tous les secours de la médecine. Ce remède opéra un changement si prompt et si considérable qu'il ne l'a jamais oublié. Des bourgeons obtenus l'année précédente lui ont d'ailleurs

permis de guérir une pauvre créature couverte d'ulcères de la tête au pied.

La préparation médicinale consistait en une infusion de bourgeons de sapins dont il s'agissait de boire trois gobelets à jeun le matin. Cette boisson s'avérait souveraine contre les étourdissements, les langueurs et les vapeurs, mais elle était spécifique pour le scorbut qu'elle guérissait radicalement.

Le deuxième document fait référence à une lettre du 30 mai 1752 du docteur Johan Van Woensel, médecin à Harlem. Après avoir remercié M. de Saint-Sauveur de l'envoi des sommités de sapin, il relate leurs effets salutaires sur une femme de 36 ans de Hambourg, valétudinaire et atteinte de divers symptômes qui accompagnent ordinairement le scorbut, comme :

- Lassitude et douleurs dans les membres, surtout inférieurs;
- Putréfaction dans la bouche, gonflement des gencives et corruption des dents;
- Ulcères jugés incurables après l'usage de remèdes vantés en pharmacie.

Grâce à une infusion aux sommités de sapin, prise trois fois par jour pendant trois mois avant les repas, la guérison fut complète. La boisson était faite de deux onces de sommités de sapin infusées sans bouillir, durant 24 heures, dans trois pintes d'eau.

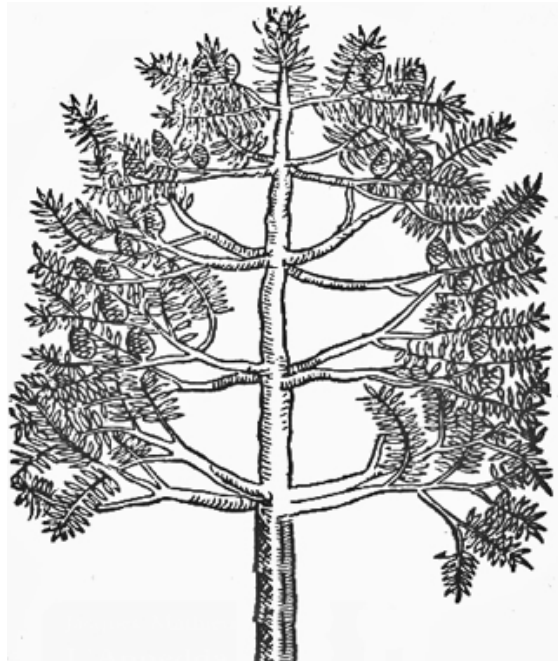
Les informations qui précèdent ne sont pas sans rappeler l'histoire de la guérison de l'équipage de Jacques Cartier sévèrement

touché par le scorbut lors de son hivernage à Stadaconé [Québec] à l'hiver 1536. Malgré une autopsie, des prières et une promesse de pèlerinage, 25 hommes décèdent et plus de 40 sont immobilisés par la maladie. Grâce au savoir amérindien, leur guérison fut si prompte et si complète que l'auteur du récit a estimé que cette médecine était supérieure à celle des meilleures facultés européennes. Le remède consistait en une infusion réalisée à partir d'un conifère appelé annedda².

L'on peut également noter que N.-G. Le Clerc a publié en 1783 un ouvrage intitulé *Histoire de la Russie ancienne et moderne*³ où il compare les langues huronne et algonquienne avec les langues russe et slave (voir p. 43). Il livre beaucoup d'informations relatives à l'usage de plantes à des fins médicinales et fait référence au grand botaniste Joseph Pitton de Tournefort.

Sources bibliographiques

1. CLERC, M. Histoire naturelle de l'homme considéré dans l'état de maladie ou La médecine rappelée à sa première simplicité. Volume 2. Paris, M DCC LXII. Pp. 139-149.
Nicolas-Gabriel Clerc est médecin, fils de médecin. Il a effectué deux longs séjours en Russie. Il a publié plusieurs ouvrages, principalement liés au traitement des maladies. Il a été membre de trois académies, dont l'Académie Impériale des Sciences de Saint-Pétersbourg.
2. MATHIEU, Jacques. *L'annedda, l'arbre de vie*. Québec, Septentrion, 2009.
3. http://fr.wikipedia.org/wiki/Nicolas-Gabriel_Clerc,_dit_Le_Clerc



L'annedda. L'arbre de vie.
(Source : Mathieu, J., Les Cahiers du Septentrion).

Dr John Mervin Nooth, médecin et inventeur du XVIII^e siècle

Denis Robillard, Windsor, Ontario

Il est intéressant de retracer la vie de médecins anglo-saxons du Québec qui ont soigné des personnalités comme le Duc de Kent, la famille Simcoe, la Vicomtesse Grimston, le Gouverneur Hunter et plusieurs autres personnes importantes qui ont vécu entre 1788 et 1799.

Selon un article intitulé « *Life in Ontario, Body, Soul and Mind* », c'est en 1831 que le Secrétariat d'état aux Colonies d'Angleterre a envoyé un questionnaire du Collège Royal de Médecine pour s'informer du type de maladies qu'on retrouvait dans cette province. La réponse indiquait qu'on retrouvait, des fièvres, de la dysenterie, du choléra, des pneumonies, du faux croup, des rhumatismes, des problèmes pulmonaires, mais aussi des brûlures, des morsures d'animaux sauvages, de la rage, de la petite vérole et des accès de fièvre. Quant à la variole, elle avait fait disparaître des tribus entières d'Indiens, mais elle était alors bien contrôlée par les vaccins introduits par plusieurs hommes du département médical du Québec vers 1796. Un de ces experts était le Colonel John Mervin Nooth.

I. Dr. John M. Nooth, médecin, inventeur et gestionnaire

Dr John Mervin Nooth (1737-1828) est le fils d'Henry et de Bridget Mervin Nooth de Sturminster Newton, Dorset. L'University of Edinburgh lui décerne un doctorat en médecine en 1766. Il se marie deux fois; deux garçons et une fille sont nés de ces unions. Il est décédé à Bath à l'âge vénérable de 90 ans.

Dr Nooth est un médecin et un inventeur dont la carrière nous est peu connue. En 1774, il est nommé membre de la Royal Society de Londres à la suite d'une proposition de Benjamin Franklin et de l'anatomiste William Hunter. En 1775, il publie un article dans le périodique de la Royal Society décrivant une méthode de préparation du gaz carbonique qui a conduit au développement des boissons gazeuses. L'appareil de Nooth fut utilisée jusqu'au milieu du XIX^e siècle; vers 1847, il devient une composante importante de l'appareil pour l'utilisation de l'éther comme agent anesthésique. Par la suite, Dr Nooth est nommé médecin extraordinaire et fournisseur de toute l'armée britannique en sol américain stationnée à New York. Entre 1779 et 1783, il devient le superintendant général des hôpitaux et il demeure à Québec.

Les lettres qu'il envoyait à sa famille indiquent que John M. Nooth s'est intéressé rapidement au développement économique de la province de Québec. Ainsi, il devient le directeur de l'Agricultural Society of Quebec dès 1790 et il en fut un membre actif pendant plusieurs années. En 1799, il est nommé superintendant des hôpitaux militaires du Canada. Vers la fin de sa carrière, ses connaissances médicales lui ont permis de devenir le médecin particulier du Duc de Kent (1800-1820), avant de prendre une retraite bien méritée à Bath en 1820.

II. Dr Nooth et la fièvre paludéenne

Pendant qu'il était en poste à Québec, la fièvre paludéenne intermittente était une

pathologie à ne pas négliger. On pensait alors que cette maladie était reliée aux marais entourant les communautés¹. Les connaissances médicales actuelles diraient probablement que cette maladie est la malaria, une pathologie provoquée par des piqûres de moustiques de type anophèle.

Un officier militaire de Québec qui s'appelait Hugues a été atteint de la fièvre paludéenne en 1789, au moment où le roi Georges était sur son lit de mort en Angleterre. De plus, toute la famille du lieutenant-gouverneur Simcoe de la Province du Haut-Canada a été touchée par cette maladie à son arrivée à Québec en 1792. À cette période, l'écorce de quinquina semblait être un traitement efficace contre la malaria et Nooth obtint des résultats intéressants en utilisant ce produit.

Isaac Weld, un ami irlandais du Dr Nooth, était en voyage au Canada en 1796 et il a aussi été exposé à la menace de la fièvre paludéenne. En guise de traitement préventif, l'Irlandais a décidé de jeuner en début de journée et de boire une infusion d'écorce de quinquina ajoutée à un verre de brandy. De son côté, Mme Simcoe préconisait l'utilisation de bourgeons de sassafras infusés dans le thé. Par contre, la croyance populaire de cette époque voulait que le nettoyage, le déblaiement de la forêt et le départ des moustiques faisaient disparaître la fièvre paludéenne.

Dès 1795, Dr Nooth a dû répondre aux questions du lieutenant-gouverneur Simcoe concernant le fléau de la fièvre paludéenne et les raisons qui expliquent la présence de cette maladie dans la colonie. Dans sa réponse en date du 21 janvier 1795, le médecin indique que des études récentes

montraient clairement que ladite maladie était observée dans des nouveaux développements et qu'elle était causée par une putréfaction d'une importante quantité de matières végétales mortes. Il concluait que, selon son expérience, la qualité de l'air était diminuée par la croissance des arbres et que l'air vicié qui en résultait pouvait avoir des effets nocifs sur l'organisme (*sic*).

Dr Nooth n'imputait pas la maladie à la forêt elle-même, car il était voyait bien que les Indiens, les bûcherons et les arpenteurs étaient robustes et en bonne santé lorsqu'ils revenaient de leurs séjours en forêt. Il rapportait que « ce n'était pas la forêt qui était contagieuse, mais que c'était la colonisation elle-même qui était la cause de la maladie ». Pour le confort et le bien-être des gens, la forêt devrait être éclaircie et libre de bois mort laissé sur les lieux. Il disait que le problème était que les végétaux en décomposition modifiaient la composition de l'air ambiant et que le remède était de les brûler comme on le fait avec les racines des arbres morts. De plus, il recommandait d'utiliser des cordes et des poulies pour aider les habitants à déraciner les arbres plus rapidement. En résumé, des outils mécaniques devraient être utilisés pour déraciner les végétaux les plus tenaces. Il termine sa lettre au Major Simcoe en écrivant que, si ces observations sont suivies, la « *terre sera immédiatement plus productive* ».

John M. Nooth n'était pas le seul partisan préconisant le nettoyage la terre pour régler le problème de l'air contaminé. Ce conseil devait sembler venir de la bouche d'un charlatan, mais Nooth n'en était pas un charlatan, car il était médecin très respecté.

III. Vente, publicité et utilisation de médicaments au 18^e siècle

Au XVIII^e siècle, une ligne fine séparait les charlatans, les vendeurs de remèdes de charlatans, les médecins, les chirurgiens et les apothicaires. Les praticiens prescrivait des médicaments, mais ils en fabriquaient aussi à partir des produits disponibles localement. La connaissance et la popularité des médicaments brevetés se sont développées grâce à la publicité faite dans les journaux locaux. De grandes pages présentaient les indications des produits brevetés et les autres annonces placées dans les journaux vantaient l'efficacité de certains médicaments. Des centaines de médicaments brevetés développés et vendus en Angleterre pendant le XVIII^e siècle sont maintenant disparus de notre environnement.

La Grande-Bretagne a imposé le « Stamp Act » pour percevoir des revenus sur la vente de médicaments en 1783. Chaque bouteille de médicament devait être identifiée et elle devait porter un timbre apposé par un fonctionnaire du gouvernement. Toute personne vendant des médicaments devait s'assurer que le timbre soit placé sur la bouteille de médicaments ou que la bouteille était enveloppée dans un papier officiel sur lequel un timbre avait préalablement été posé.

L'armée anglaise avait aussi ses propres règlements concernant l'achat et le paiement des médicaments. Le personnel médical, comme le Dr John Mervin Nooth et les autres chirurgiens, les médecins et les apothicaires en poste au Québec, était autorisé à acheter des médicaments pour leur régiment, mais leur coût était retenu sur la solde des soldats. Dans certains régiments, on a observé des abus flagrants de fournitures médicales et de

médicaments, ces produits devaient être obtenus d'un dépôt central de fournitures. Cette procédure changea en 1796 lorsque le gouvernement anglais a finalement décidé de payer les médicaments des personnes hospitalisées.

IV. Deux médicaments utilisés au temps du Dr Nooth

La plupart des médicaments étaient vendus dans des bouteilles ayant une apparence spécifique et une couleur originale. La couleur des préparations liquides brevetés variait également selon la compagnie qui le produisait. Les médicaments brevetés étaient souvent enveloppés dans une grande feuille annonçant les effets bénéfiques de ces médicaments. Les brevets avaient une durée de 14 ans, ce qui leur permettait d'avoir un plus grand accès au marché. On y retrouvait aussi une mise en garde, car les produits très populaires étaient souvent copiés ou contrefaits et ils se retrouvaient sur le marché à côté des médicaments brevetés. Ces copies n'étaient plus la propriété exclusive des individus qui les avaient développés initialement puisqu'il n'y avait pas de loi protégeant les marques de commerce, comme c'est le cas aujourd'hui. Les acheteurs et les détenteurs de brevets devaient conseiller aux clients d'éviter les imitations des produits brevetés.

Robert Turlington a commencé à breveter son *Baume de vie* en 1744. Il a d'abord fait plusieurs essais de bouteilles ayant des formes et des couleurs différentes, avant de choisir une bouteille de verre en forme de poire avec une inscription gravée en relief. Certaines compagnies, comme les verriers Whitefriars, produisaient déjà des copies des bouteilles de Turlington qui

répliqua en produisant un autre modèle afin de décourager les imitateurs et cela dès 1744. La contrefaçon de bouteilles de médicaments étant encore très importante en 1762; le London Daily Advertiser a publié une note exhortant les clients de prendre garde aux effets indésirables des médicaments contrefaits.

Lors du séjour du Dr Nooth à Québec, deux médicaments très populaires étaient disponibles dans le milieu militaire. Ce sont le Baume de Turlington et l'essence de menthe poivrée. Le Baume de Turlington comprenait du storax, des graines de coriandre, du fenouil, des graines d'anis, de l'angélique, de la cannelle, de la muscade, du safran et du mille-pertuis. Cette teinture était annoncée pour guérir « *la pierre, la gavelle, la cholique et d'autres maladies internes* ».

John Juniper développe la préparation d'essence de menthe poivrée en 1762. Elle était utilisée dans les postes de traite de Québec et de l'Amérique du Nord jusqu'au milieu des années 1800. C'était un mélange de menthe poivrée et d'alcool dont les contenants ont été souvent modifiés entre 1767 et 1790. On retrouve aussi l'essence de menthe poivrée :

- dans la liste du dépôt d'approvisionnement de Québec de 1806, avec le « Dr James Fever Powder »,
- en 1814 dans la trousse de pharmacie du site Châteauguay avec « le sal volatil », l'eau de rose, le lait de magnésie, le

camphre, l'opium, le soda, le gingembre, le calomel et le jalap,

- dans les postes éloignés de la compagnie montréalaise « Northwest Fur Company » où l'essence de menthe poivrée était une panacée, c'est-à-dire un médicament efficace contre un grand nombre de maladies,
- dans les entreprises de la côte du nord-ouest canadien de John Jacob Astor,
- plusieurs bouteilles vides d'essence de menthe poivrée ont été retrouvées dans les fouilles archéologiques faites à Louisbourg, aux Forges du Saint-Maurice et à Québec dans les années 1960.

Enfin, l'agenda de l'épouse du lieutenant-gouverneur John Graves Simcoe illustre bien l'utilisation de l'essence de menthe poivrée. En 1796, Mme Simcoe retournait en Angleterre avec ses enfants et son navire a été harcelé par des pirates français dans le détroit de Belle Isle, au large de Terre-Neuve. Dans le chaos et la confusion reliés à la situation, Mme Simcoe et ses enfants ont passé six heures inconfortablement coincés dans un petit coin de la cale du navire, en espérant que leur présence sur le navire ne soit pas détectée. Après cette épreuve, Mme Simcoe a avalé rapidement une bouteille de menthe poivrée pour soulager son mal de tête. On peut imaginer facilement l'origine de cette menthe poivrée, car on sait que le nom du Dr Nooth se retrouvait souvent dans l'agenda de Mme Simcoe.

Pour en savoir plus

1. DEMMY, Georges G. A progress on Glass Dating. An archaeologist's Evaluation of the Concept, Society for Historical Archaeology. Vol. 1, 49-51, 1967.
2. WELD, Isaac. Travels Through the States of North America during the years 1795, 1796 and 1797. Published 1799. 2 vol., 4th ed., New York, 1968.

Un texte de 1765

M. Jacques Mathieu a récemment reçu le texte ci-dessous de M. Jonathan C. Lainey, archiviste à Bibliothèque et Archives du Canada à Gatineau. Ils nous ont envoyé un texte publié dans la *Gazette du Québec*, no 62, le 22 août 1765.

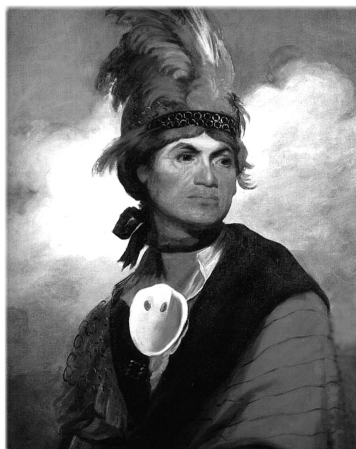
Les lecteurs noteront avec intérêt que les auteurs demandent expressément aux citoyens des campagnes ayant des connaissances sur les plantes et les graines indigènes, notamment celles qu'utilisent les Amérindiens dans leur guérison ou dans leurs teintures, d'en informer Jean Wright, jardinier de son Excellence le Gouverneur du Canada de cette époque.

CECI est pour informer les personnes qui demeurent dans les campagnes, et qui sont capables de distinguer les graines qui produisent les différentes espèces d'arbres qui viennent en Canada, et qui connoissent les différentes herbes desquelles on s'y sert dans la Médecine, ou desquelles les Sauvages se servent dans leur guérisons; ainsi que les plantes desquelles les Sauvages se servent pour peindre, ou pour la teinture d'habillemens, plumages &c. pourront s'informer d'une personne qui les encouragera à ramasser de ces graines, herbes et plantes, en s'adressant à JEAN WRIGHT, Jardinier de son Excellence.

Il espère que les personnes qui savent l'usage particulier de quelque plante, ou auquel elle peut servir, voudront avoir la bonté de le lui communiquer, ainsi que les qualités particulières de chaque plante, qu'il recevra toujours avec beaucoup de reconnoissance: Ceci, joint aux expériences qui en seront faites par des personnes sçavantes en Europe, pourra par la suite être d'une grand avantage au genre humain en général ainsi que à chaque particulier.

Les personnes qui souhaiteront d'en ramasser, sont priées de donner leur propositions incessamment, à fin de recevoir les Instructions nécessaires pour cueillir et pour conserver les graines de chaque espèce.

N. B. Il y a une plante qu'on nomme la Pimprenelle, et qui vient dans les endroits marécageux, ou aux bords des rivières, de laquelle il seroit charmé d'avoir une grande quantité.



Sur l'utilisation de l'ergot de seigle en obstétrique en 1826 : les premières mentions

Yves Hébert, Lévis

Dans une perspective socioculturelle, l'étude historique des pratiques pharmaceutiques révèle non seulement des savoirs et des savoir-faire, mais aussi des représentations particulières de la médecine. Le médicament est dès lors considéré comme un objet social et culturel. La signification qu'on donne au médicament entre donc en considération lorsque l'on tente de faire son histoire et de le situer dans un contexte plus large. Le cas de l'utilisation de l'ergot de seigle en obstétrique est un bon exemple.



Etienne Paschal Taché médecin et père de la
Confédération en 1848.

(Source : <http://fr.wikipedia.org>).

L'ergot est un champignon (*Claviceps purpurea*) qui se développe à l'épi du seigle. Il est connu en Europe pour avoir provoqué l'ergotisme une maladie épidémique s'étant déclarée à plusieurs reprises au Moyen Âge. Cette maladie a profondément marqué l'imaginaire puisque quelques peintres ont représenté ses ravages. Mentionnons la toile *Le mal des mendiants* réalisée par Bruegel (1525-1569).

L'une des premières mentions de l'utilisation de l'ergot de seigle en obstétrique date de 1688. Cette année-là, le botaniste et médecin allemand Rudolf Jakob Camerarius (1665-1721) affirme que les sages-femmes de certaines contrées de l'Allemagne utilisent l'ergot de seigle pour provoquer un accouchement. En 1777, le médecin de Lyon, Jean-Baptiste Desgranges publie ses observations sur les propriétés abortives de l'ergot de seigle. Elles ne firent pas l'unanimité car prodiguer des soins avec l'ergot était considéré comme dangereux. Les savoir-faire des sages-femmes semblent avoir piqué la curiosité des médecins accoucheurs par la suite.

En Amérique du Nord, les premières mentions de l'utilisation de l'ergot de seigle en obstétrique sont jusqu'à maintenant attribuées au médecin de New York John Stearns (1770-1848) qui en 1822 aux États-Unis fait paraître ses observations sur l'utilisation de l'emploi de l'ergot de seigle en obstétrique.

Au Canada, les premières mentions de l'ergot de seigle nous parviennent du Journal de médecine de Québec. Fondé en 1826 par le médecin de Québec François-Xavier Tessier (1799-1835), peu de temps après la création de la Société médicale de Québec, ce périodique disparaît en octobre 1827. Tessier espère que le Journal de médecine de Québec contribuera à déconstruire les préjugés de la population envers la profession médicale. Dans ce bimensuel éphémère, on y fait référence à quelques reprises de l'utilisation de l'ergot de seigle. Deux textes ont cependant mérité notre attention.

Le premier, publié en avril 1826, probablement écrit par François-Xavier Tessier (1799-1835) veut montrer que l'utilisation de l'ergot de seigle par des médecins de Québec a donné des résultats pour provoquer un accouchement. L'auteur s'appuie sur les témoignages des médecins de Québec Joseph Morrin (1794-1861) et Joseph Painchaud (1787-1871), tous deux de la Société médicale de Québec, et de médecins dont il garde les noms confidentiels. Il fait également référence aux écrits du docteur John Stearns (1770-1848) pour appuyer ses informations. À l'époque, John Stearns est l'un des médecins états-uniens les plus respectés.

Le deuxième texte sur l'utilisation de seigle, écrit sous forme de lettre le 20 mai 1826 et adressée au docteur Tessier, a attiré notre attention puisqu'il témoigne de représentations particulières de l'ergot de seigle. Il est écrit par Étienne-Paschal Taché (1795-1865). Ayant poursuivi ses études médicales à l'Université de Pennsylvanie à Philadelphie et obtenu son permis de pratique médicale en 1819, il pratique à Saint-Thomas, aujourd'hui Montmagny. Ayant

poursuivi en parallèle une carrière politique, il sera reconnu comme l'un des pères de la Confédération après son décès.

Dès le départ, Étienne-Paschal Taché se positionne quant à l'utilisation de l'ergot de seigle en obstétrique. « Le soulagement d'un seul être sensible, dit-il, est beaucoup plus utile à l'humanité que les plus beaux raisonnements et les phrases les mieux tournées ». Cette phrase pique la curiosité, puisque l'on ne sait pas à quels raisonnements il fait référence.

Le docteur Taché montre que l'utilisation de ce champignon n'est pas généralisée chez les médecins canadiens-français. Il raconte que lorsque les symptômes de l'accouchement se présentent, ce médicament provoque des contractions importantes une vingtaine de minutes après avoir été absorbé. Celles-ci entraînent l'accouchement une cinquantaine de minutes plus tard. Depuis les débuts de sa pratique médicale, Étienne-Paschal Taché affirme avoir utilisé l'ergot de seigle une bonne dizaine de fois par année. Parfois, il l'utilise pour faire cesser l'hémorragie utérine.

Quant à la préparation de ce médicament, Taché affirme qu'il cueille lui-même l'ergot de seigle. Il procède à chaque printemps avant la moisson. « La meilleure manière de préparer et conserver ce remède, dit-il, est de le moudre dans un moulin à poivre ou à café, et de le garder ensuite dans des phioles (sic) bien bouchées. Le moyen de l'administrer est de le donner en substance à la dose de vingt grains toutes les demi-heures ». Le médecin affirme qu'il peut en procurer aux médecins de Québec.

Ces premières mentions de l'utilisation de l'ergot de seigle en obstétrique révèlent comment certains médecins canadiens-

français ont cherché à valider leurs informations et surtout à faire connaître leur pratique médicale. L'utilisation de l'ergot de seigle à des fins abortives fera plus tard

l'objet d'un certain débat, mais cela est une autre histoire.

Sources bibliographiques

1. AILLAUD, Georges. L'ergot du seigle et le mal des Ardents, Institut de recherches et d'études sur le monde arabe et musulman, Éditions du CNRS, Centre national de la recherche scientifique, Centre régional de publication de Marseille, 1988, 186 pages.
2. BUSSIÈRES, Jean-François et MARANDO, Nancy. De l'apothicaire au spécialiste, histoire de la pharmacie hospitalière au Québec, Montréal, Association des pharmaciens des établissements de santé du Québec, 2011.
3. CAMERIARUS, J. De ustilagine frumenti, Tubinge, (dissertatio), 1709.
4. CLENDENIN, Logan. Source Book of Medical History, Mineola, (New-Hampshire), Dover Publications, 2013.
5. HÉBERT, Yves. Étienne-Paschal Taché, le militaire, le médecin et l'homme politique, Québec, Les Éditions GID, 2006, 296 pages.
6. TACHÉ, Étienne-Paschal. Au docteur X. Tessier, éditeur du journal de médecine. Journal de médecine de Québec- The Quebec medical journal, Québec, Imprimé par Frs. Lemaitre, 1827, p. 169-170.
7. PAYAN, Pierre-Scipio. Mémoire sur l'ergot de seigle, son action thérapeutique et son emploi médical, Aix, De l'imprimerie de Nicot et Aubin, 1841.
8. Revue de thérapeutique médico-chirurgicale, Volume 1853, no 22, p.591-598, 15 novembre 1853.
9. STEARNS, John. Observations on the secale cornutum, or ergot : with directions for its use in parturition. s.l., s.éd., 1822, 8 pages.
10. VILLENEUVE, André Charles. Mémoire historique sur l'emploi du seigle ergoté dans l'accouchement... Paris, Chez Gabon libraire et Migneret Imprimeur libraire, 1827.



"VÉRITABLE VALÉRIANATE PIERLOT" provenant des "LABORATOIRES H. RIVIER" dans son emballage d'origine, non ouvert, avec une étiquette de la "MAISON LANCELOT & Cie PARIS" et annotations manuscrites au stylo à bille bleu, contenant 100 cc. Mis en marché en 1859, le produit est indiqué pour l'épilepsie, hystérie, la chorée et les névrose.

Pierlot était un pharmacien du XIX^e siècle, il était le premier à synthétiser la valérianate d'ammoniaque. Collection de la SQHP, no SQHP.2013.R.41(vers 1909).

Jean-Baptiste Martel (1836-1915) : un pharmacien et son temps

Roger Martel, Lévis

Dans les années 1660, les 2 500 habitants français de la Nouvelle-France souffrent d'insécurité militaire et économique en raison notamment de l'hostilité des Iroquois. En 1665, pour mettre fin aux attaques des Amérindiens et, éventuellement, peupler la colonie, le roi de France expédie le régiment de Carignan outre-Atlantique. En 1668, le régiment est licencié; 325 de ses quelque 1 000 soldats et officiers feront souche au Canada, dont Honoré Martel dit Lamontagne, autrefois de la paroisse Saint-Eustache de Paris, né en 1632. En 1668, à Québec, Honoré épouse Marguerite Lamirault, Fille du Roy originaire de la paroisse Saint-Germain l'Auxerrois de Paris, née en 1645 et arrivée en Nouvelle-France en 1668. Honoré Martel est l'ancêtre principal des Martel d'Amérique.

Jean-Baptiste Martel appartient à la lignée d'Honoré Martel. Il naît le 30 avril 1836 à Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, aujourd'hui un quartier de Québec. Son père, Jean Martel (cultivateur, 1808-1880) et sa mère, Marie L'Hérault (1810-1888), s'étaient mariés à Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette le 2 juin 1835.

Le 14 février 1865, à Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, Jean-Baptiste épouse Mathilde Chartré, enfant d'une famille agricole nombreuse de *La Misère*, appellation pittoresque du rang Saint-Jacques de La-Jeune-Lorette. Le couple aura treize enfants : Marie-Eugénie, Eugénie, Jean-Baptiste et Marie-Alice mourront en bas âge; les autres enfants figurent dans la photo à la figure 1.

Ludger-Edgar deviendra pharmacien. Alphonse sera chimiste et pharmacien aux États-Unis; il exercera brièvement son métier de pharmacien avant d'opter pour la prêtrise. Marie-Louise Emma entrera en religion et deviendra la provinciale de la Congrégation Notre-Dame de Montréal. Enfin, Ulric sera prêtre. Jean-Baptiste décède à Saint-Romuald d'Etchemin le 21 décembre 1915, à l'âge de 79 ans.

I. La vie scientifique au Québec

« La médecine scientifique que j'avais pour mission de vous enseigner n'existe pas. »

Claude Bernard²

« Le nombre de médicaments efficaces était faible tout au long du XIX^e siècle. »

Patrice Trouiller³

La « découverte des colonies fut dès le début étroitement liée avec les expérimentations scientifiques »⁴. À l'instar d'autres colonies, la Nouvelle-France connut la science coloniale qui l'aida à recueillir des informations sur son territoire et sur ses ressources naturelles, ainsi qu'à découvrir les connaissances médicinales des Amérindiens, grâce auxquelles bien des vies françaises furent sauvées. Par exemple, le Père Charlevoix publie sa *Description des plantes principales de l'Amérique du Nord* en 1744. Vers 1900, la seconde période de l'histoire des sciences au Québec commença avec, entre autres, la création de plusieurs sociétés savantes. La période actuelle s'ébranla vers 1870 pour le Québec anglophone, à peu près vers 1920 pour le Québec francophone.



Fig.1 : La famille de Jean-Baptiste Martel et de Mathilde Chartré.

Debout : Jean-Baptiste (1881-1951), Ludger-Edgar (1876-1949), Mathilde (1866-1954), Joseph (1874-1946), Georgiana (1873-1958) et Lucien (1886-1918).

Assis : Alphonse (1884-1959), Mathilde Chartré, Jean-Baptiste, Marie-Louise Emma (Soeur Sainte-Mathilde, 1871-1956) et Ulric (1879-1926).

À la fin du XIX^e siècle, le Canada français vit apparaître ses premiers savants, « dans une large mesure, autodidactes », écrit Cyrias Ouellet, ancien doyen de la Faculté des sciences de l'Université Laval⁵. Cyrias Ouellet nomme :

- Léon Provancher (1820-1892), a publié une Flore canadienne en 1862, il a fondé la revue *Le Naturaliste canadien* en 1869 et il a commencé à publier sa *Petite faune entomologique du Canada* en 1874;
- Louis-Ovide Brunet (1826-1876), auteur du manuel *Éléments de botanique et de physiologie végétale* (1872);

- Eugène Archambeault (1834-1904), cofondateur en 1873 et principal de l'École polytechnique de Montréal;
- Joseph-Clovis-Kemner Laflamme (1849-1910), auteur de l'ouvrage *Éléments de minéralogie et de géologie*, publié en 1881.

Ouellet compare les efforts des pionniers de la vie scientifique au Canada français à une croisade. Dans les années 1920 :

- L'École supérieure de chimie, future faculté des sciences, à l'Université Laval, est créée;
- l'Université de Montréal voit le jour, bientôt elle aura sa faculté des sciences;

- l'Association canadienne-française pour l'Avancement des sciences est fondée, elle jouera un rôle très important dans la formation d'une communauté scientifique francophone au Québec.

Cependant, ni l'amélioration de la formation des médecins et des pharmaciens, ni les progrès enregistrés par la science médicale et la science pharmaceutique à compter des années 1880, ne parviendront pas à éloigner beaucoup de Québécois des guérisseurs et des remèdes de bonne femme, et ce, jusqu'assez tard au XX^e siècle⁶.

II. La formation professionnelle de Jean-Baptiste Martel

« Dans un lointain passé, vers le XIII^e siècle, la pharmacie se détacha peu à peu de l'épicerie et de la droguerie. Au départ, ce n'était pas une science. C'était un art, l'art de reconnaître, de recueillir, de conserver les drogues simples, de préparer des médicaments. C'était l'art de faire des produits issus de préparations souvent complexes, afin d'obtenir, non une vérité scientifique, mais un résultat pratique dans la défense de la santé. Et cet art reposait sur les connaissances, accumulées au cours d'un long apprentissage, appliquées avec compétence et aussi bien que possible. »

Jean Flahaut⁷

« Au XIX^e siècle, les développements dans le domaine chimique rendent possible des avancées importantes dans la thérapeutique. Pierre Joseph Pelletier et Joseph Caventou, deux pharmaciens, isolent une série d'alcaloïdes. Leurs travaux permettent l'extraction de la strychnine et de la brucine à partir de la noix vomique, de la vératrine à partir de l'ellébore et de la quinine à partir de l'écorce de quinquina. [...] Dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, on arrive à

isoler la cocaïne, la tubocurarine, l'ergotamine, la digitaline, etc. »

Patrice Trouiller⁸

Quelle formation professionnelle Jean-Baptiste Martel, né en 1836, reçut-il pour qu'on l'autorise à porter le titre de pharmacien ?

Dans les années 1850, selon Collin et Béliveau, « l'exercice de la pharmacie n'était pas réglementé et l'enseignement de la pharmacie n'était pas organisé au Québec »⁹. La profession de pharmacien « assurait sa continuité par un système d'apprentissage interne »¹⁰ avant que la Loi de pharmacie, adoptée en 1875, ne détermine les études à faire pour obtenir le droit de préparer et de vendre des médicaments et « accorde [au pharmacien] le contrôle [...] de l'accès à la pratique »¹¹. Il suffisait en effet de faire un stage de trois ans auprès d'un pharmacien pour devenir pharmacien. Ceux qui le désiraient allaient suivre des cours de matière médicale et de chimie avec les étudiants en médecine. Leur permis de pratique leur était octroyé par le Collège des médecins. Entre 1850 et 1870, 51 personnes reçoivent l'autorisation de pratiquer la pharmacie au Québec; Jean-Baptiste est du nombre¹².

Peut-être soucieux de se perfectionner, Jean-Baptiste, à qui on donne le titre de pharmacien-chimiste dans plusieurs documents non officiels, a étudié à l'Université Laval, selon toute vraisemblance. Les annuaires de 1862-1863 et de 1863-1864 de l'institution mentionnent en effet l'existence d'un dénommé Jean Martel, « étudiant en pharmacie ». Rappelons que « C'est à partir du 10 avril 1860 que des apprentis pharmaciens de Québec pouvaient suivre des cours offerts par la Faculté de médecine de l'Université Laval »¹³.

III. Jean-Baptiste Martel ouvre sa première pharmacie à Québec

« À Québec, les pharmaciens les plus en vue s'établissent dans la vieille partie de la ville. »

Johanne Collin¹⁴

Jean-Baptiste Martel fonde sa première pharmacie à Québec, rue Saint-Jean, à l'extérieur des fortifications, au cours de la première moitié de la décennie 1860-1869; il la tiendra pendant plusieurs années¹⁵. Le premier annuaire de Québec qui indique sa présence est *L'Almanach des adresses de Québec pour 1863-64*¹⁶ : « Martel, J.-Bte., & Co., 4 1/2 St. John st. Without ». La famille de Jean-Baptiste habitait au-dessus de l'entreprise.

La pharmacie de Jean-Baptiste se trouvait dans le quartier Saint-Jean-Baptiste qui avait commencé à se développer au XVIII^e siècle; en 1860, il comptait environ 7 500 habitants; en 1870, il sera un quartier à part entière¹⁷. La population de la ville était de 60 000 personnes en 1861 (elle n'aura augmenté que de 8 800 habitants en 1901). Le commerce du bois, la construction navale et l'activité portuaire déclinaient depuis plusieurs années; le capitalisme industriel s'installait (fabrication de chaussures, tannerie de cuir). Le taux de mortalité était à la baisse et le taux de fécondité demeurait très inférieur à celui des campagnes. La ville devenait de plus en plus multiculturelle. Un nombre important d'enfants travaillaient. Environ quatre ménages sur dix n'étaient pas branchés au réseau d'aqueduc. Les services d'hygiène et de santé étaient insuffisants.

Au début de la décennie 1870, le Québec comptait 131 pharmaciens en exercice, selon le recensement du Canada de 1870-1871. Les tableaux ci-dessous présentent les « *chemists and*

druggists » (ancêtres des pharmaciens) qui étaient établis à Québec en 1863-1864 et en 1877-1878; le nom de Jean-Baptiste Martel se trouve dans les deux tableaux 1 et 2.

D'autres annuaires donnent des informations concernant les activités professionnelles de Jean-Baptiste Martel dans les années 1860. *The Quebec Directory for 1866-1867* écrit que le « *chemist and druggist* » Jean-Bte Martel occupait un local au « Corner St. Nicholas and St. Paul sts.

Tableau 1 : « *Chemists and druggists* » de Québec en 1863-1864.¹⁸

NOMS	ADRESSES
John S. Bowen	15, Buade St., U.T.,
J.E. Burke	Cor. St. Famille and Fabrique Sts, U.T.,
Roch Dugal	25, Crown St, St. Roch,
Edmond Giroux	47, St Peter St., L.T.,
Olivier Giroux, M.D.	57, St Peter St., L.T., and 192 St. Vallier St., St. Roch,
James Marsh	Cor. St. John and Palace Sts. U.T.,
J.-Bte Martel & Co.	4½ St. John St. Without,
John W. McLeod	57, St John St. U.T.,

Signification française des abréviations :
Cor. [Corner] : coin; L.T. [Lower Town] : Basse-ville;
ST [Street] : rue; Sts [Streets] : rues; Sub [Suburn] :
faubourg ou quartier; U.T. [Upper Town] : Haute-ville.

L.T. », en plus de celui de la rue Saint-Jean²⁰.

Le *Mitchell and Co.'s Canada Classified Directory for 1865-1866* contient une liste de « *Chemists and Druggists* » dans laquelle figure le nom de Martel, J. Bte, ainsi qu'une publicité selon laquelle le pharmacien Jean-Baptiste Martel était aussi un commerçant en gros²¹. Enfin, le *Mitchell and Co.'s Canada*

Classified Directory for 1865-66 présente « Martel, J. Bte » comme un pharmacien qui exerçait son métier à Sainte-Croix-de-Lotbinière, où L. Laliberté était son concurrent²³. À la connaissance des Martel d'aujourd'hui, Jean-Baptiste n'a jamais travaillé à Sainte-Croix. Avait-il à cet endroit un intermédiaire qui prenait les commandes ?

IV. Jean-Baptiste transplante sa pharmacie et sa famille à Saint-Romuald d'Etchemin

Tableau 2 : « Chemists and druggists » de Québec en 1877-1878.²²

NOMS	ADRESSES
Wilfrid E. Brunet	139, St Joseph St,
John Burke	2, St Famille cor Fabrique,
Charles G. DeLagrave	33, St John St,
Felix E. Gauvreau	312, St John St,
Edmond Giroux & Frère	37-39, St. Peter St,
Miss Henriette Giroux	394, St. Vallier St,
Louis J. Huot Jouis	233, St. Joseph St,
William H. LaRoche	25, Buade St,
Alfred Leclerc	22, St. John St,
Jean-Baptiste Martel	St John 164,
Roderick McLeod	16, Fabrique St,
J. Musson & Co.	14, Buade St,
Potvin & Carrier	30, St-Peter St,
P. François Rinfret	156, St John St,
John J. Veldon	120, St Joseph St,
Jacques Vernier	119, St John St.

Le village de Saint-Romuald d'Etchemin, érigé civilement en 1854 et nommé Saint-

Romuald en 1863, est situé sur la rive droite du fleuve Saint-Laurent, en face de Québec, à une dizaine de kilomètres en amont de Lévis. À partir du début du XIX^e siècle, la vallée du Saint-Laurent connut une longue poussée industrielle et une révolution des transports, les chantiers de bois et de construction navale commencèrent à se multiplier dans la région : l'Angleterre, frappée par le Blocus continental, avait sérieusement besoin de bois et de navires. « Le bois est exploité sous toutes ses formes [...]. La construction navale devient le principal facteur d'emploi de Saint-Romuald d'Etchemin pendant tout le XIX^e siècle, voire même jusqu'aux années 1930. [...] En 1856, on dénombre 1 650 habitants; en 1871, ce chiffre a presque doublé avec 3 000 âmes [notons qu'en 1871, 44 538 personnes vivaient à Québec, 247 176 dans la région de Québec sans la ville, 166 565 sur la « rive-sud de Québec »]²⁴ et en 1911 il atteint 3 993 habitants »²⁵. Puis, entre 1854 et 1879, trois entreprises ferroviaires s'installèrent à Lévis. L'historien pourra dire un jour que l'arrivée du chemin de fer « donne naissance à la première ville de la région, Lévis »²⁶. L'économie était si florissante dans la région, que Québec en pâissait, écrivit le poète Louis Fréchette²⁷.

La vigueur de l'économie et les promesses que portait la croissance démographique de la région de Saint-Romuald d'Etchemin (où l'industrie et le commerce, il faut le souligner, étaient plus importants que l'agriculture) ont peut-être

influé sur la décision de Jean-Baptiste d'y transplanter sa pharmacie et sa famille. Une autre raison l'aurait-elle poussé à déménager ? La réponse se trouve peut-être dans un document écrit à partir de notes biographiques rédigées par l'une des filles de

ce dernier : Marie-Louise Emma (Sœur Sainte-Mathilde) : « D'année en année, le foyer des Martel s'enrichissait d'enfants, mais par contre leur résidence devenait exigüe. C'est alors que l'on chercha un endroit où la demeure serait spacieuse et la pharmacie prospère. À Saint-Romuald, non loin du grand fleuve, l'on trouva l'espace et le toit rêvés. En 1878, monsieur Martel y transporta sa petite famille. »²⁸ . (Fig. 2)

À Saint-Romuald d'Etchemin, dans la seconde moitié du XIX^e siècle et dans les premières décennies du XX^e, l'état de l'hygiène collective et de la santé publique ne diffère pas de celui du reste du Québec. La province subit des épidémies, le typhus et la grippe espagnole la frappent. « Des maladies comme la scarlatine, la coqueluche,



Fig. 2 : Jean-Baptiste Martel dans sa pharmacie de Saint-Romuald d'Etchemin.

la variole et la rougeole sont souvent hors de contrôle [...]. Les mauvaises conditions d'hygiène, particulièrement dans les milieux plus urbanisés, la méconnaissance des règles d'hygiène de base et la méfiance de la population et même des conseils municipaux, face aux mesures prises par les gouvernements favorisent une plus grande propagation de maladies endémiques, comme la typhoïde et la variole »²⁹. Pendant la période 1864-1873, l'Hôtel-Dieu de

Québec a admis 7 473 malades et enregistré un taux de mortalité de 75,6 %; entre 1874 et 1883, le nombre des personnes hospitalisées s'est élevé à 6 137, le taux de mortalité a atteint 77,2 %.

C'est le 25 janvier 1881 que Jean-Baptiste Martel devient le propriétaire d'un « lot ou emplacement situé au premier rang de la dite paroisse de St-Romuald d'Etchemin, Comté de Lévis [...] borné au nord ouest à Henry Atkinson au sud est au chemin public nord est, par le dit Henry Atkinson au sud ouest, à Andrew Ritchie ou ses représentants, avec les maisons et hangars et les autres bâtisses dessus construites [...] le dit emplacement étant maintenant connu sous le numéro cent quatre vingt douze (192) sur le plan du cadastre et livre de renvoi officiel pour la dite paroisse de St-Romuald d'Etchemin »³⁰ .

Le lot 192 est celui sur lequel se trouve encore aujourd'hui la seule construction qui, à notre connaissance, a abrité la pharmacie de Jean-Baptiste Martel à Saint-Romuald-d'Etchemin. La pharmacie et la famille étaient-elles installées ailleurs, à Saint-Romuald-d'Etchemin ou dans les environs, avant l'achat du lot 192 et de ses bâtisses en 1881 ? (Fig.3)

Aujourd'hui, l'ancienne propriété de Jean-Baptiste Martel porte l'adresse 2233-2235, chemin du Fleuve. La maison cessa d'appartenir à la famille en 1998.

V. Jean-Baptiste Martel, membre de l'Association pharmaceutique du Québec, ancêtre de l'Ordre des pharmaciens du Québec

Jean-Baptiste Martel a été admis au sein de l'Association pharmaceutique de la

Province de Québec le 13 octobre 1863, selon la liste *Chemists and Druggists licensed by the College of Physicians and Surgeons, practising at Quebec* publiée dans le *Cherrier's Directory of Quebec and Levis for the year ending May 1, 1878 [...] corrected to June 1877*, page 107. Une vingtaine d'années plus tard, le *Grand annuaire de Québec pour 1881 par Ovide Fréchette*³¹ énumère les dirigeants et les examinateurs de l'Association pharmaceutique de la Province de Québec; « *Jean-Baptiste Martel (St Romuald or New Liverpool)* »³² figure parmi les examinateurs. L'historienne Johanne Collin confirme que Jean-Baptiste a été membre de l'Association pharmaceutique : « *Ces nouveaux praticiens [membres de l'Association pharmaceutique] sont majoritairement anglo-saxons, écrit-elle. De fait, aux noms à consonance anglophone comme les Bowles, Bowman, Davidson, Kneeshaw, Glass et Gows, ne répondent, en définitive, que bien peu de praticiens aux patronymes francophones, tels les Brunet, Giroux, Martel ou Picault* »³³. En 1881, l'Association pharmaceutique comptait dans ses rangs plusieurs membres qui joueront un rôle important dans l'histoire de la pharmacie au Québec, dont John Kerry (1825-1896), grossiste et fabricant de produits pharmaceutiques. Combien de membres pouvait compter l'Association pharmaceutique à cette époque ? En 1870, il y avait 51 membres qui exerçaient leur métier à Montréal, 22 à Québec et 31 en province. Jean-Baptiste remplira la fonction d'examineur pendant plusieurs années; la consultation du *The Canadian Medical Record* (volume 7, 1878) et du *Canadian Pharmaceutical Journal* (volume 17, 1884) permet de tirer cette conclusion.



Fig. 3 : Jean-Baptiste Martel devant sa pharmacie, à Saint-Romuald.

L'Association pharmaceutique de la province de Québec, issue de la Montreal Chemists Association (fondée en 1867) et ancêtre de l'Ordre des pharmaciens du Québec, avait vu le jour en 1870, à l'époque où le Collège des médecins et chirurgiens était l'organisme chargé de faire passer les examens d'admission à l'étude de la pharmacie et de décerner le titre d'apprenti-pharmacien aux candidats qui réussissaient (la séparation de la médecine et de la pharmacie sera réalisée au XX^e siècle). L'acte d'incorporation de l'Association pharmaceutique transforma la pharmacie en une profession reconnue, reconnue, oui, mais toujours dépendante puisque le Collège des médecins et chirurgiens demeurait seul habilité à décerner la licence de pharmacie. En 1875, l'adoption de la *Loi sur la pharmacie* permit aux pharmaciens de contrôler davantage leur profession, mais elle ne leur accorda pas la possession exclusive de leur champ d'activité. Les pharmaciens continuèrent donc à livrer bataille.

L'Association pharmaceutique de la province de Québec a été rebaptisée Collège des pharmaciens de la province de Québec en 1944, qui sera nommé Ordre des

pharmaciens du Québec en 1974. Mentionnons qu'un parent de Jean-Baptiste, Maurice Martel (né à Québec en 1936), exerça la charge d'administrateur de l'Ordre des pharmaciens de 1974 à 1978.

VI. Les médicaments au temps de Jean-Baptiste Martel

Quels produits pharmaceutiques les Québécois pouvaient-ils consommer au temps de Jean-Baptiste Martel ? Bien sûr, on allait à la pharmacie de Jean-Baptiste Martel quand on avait besoin d'une préparation pharmaceutique. On peut imaginer que le pharmacien y offrait les produits suivants : le baume du Canada, l'huile d'épinette, les racines de salsepareille, de sang-dragon et de savoyane, les extraits de ciguë, de jusquiame et d'aconit, tous des remèdes que le Canada avait présentés en 1855 à l'exposition universelle des produits agricoles et industriels, ouverte aux productions de toutes les nations, à Paris. Le pharmacien pouvait certainement fournir aussi les médicaments que l'autorisait à tenir l'Acte *pour amender l'acte d'incorporation de l'Association Pharmaceutique de la Province de Québec, et pour régler la vente des poisons* sanctionné le 23 février 1875, c'est-à-dire : l'arsenic et ses préparations; l'acide prussique; le tartre émétique; le cyanure de potassium et tous les cyanures métalliques; l'aconit et ses préparations; l'opium et ses préparations, excepté le parégorique et le sirop de pavot; l'huile essentielle d'amande, à moins qu'elle ne contienne pas d'acide prussique; le sublimé corrosif; les cantharides; la sabine et l'huile qui en provient; l'ergot de seigle et ses préparations; la strychnine et tous les poisons alcaloïdes végétaux et leurs sels. Jean-Baptiste vendait peut-être aussi du sirop de goudron concentré, de l'huile de vaseline, des pommades contre les douleurs

rhumatismales, le Remède du Père Bruno, le liniment Minard, le sirop Lambert... Edmond Giroux (1837-1905), pharmacien à Québec, en vendait, Jean-Baptiste, contemporain de Giroux, devait vendre lui aussi de la noix vomique (sans pitié pour le manque d'appétit), le Salol (défavorable à la fièvre) et les pilules de Blaud, censées terrasser l'anémie. Ah oui ! Dans la vitrine de la pharmacie de Jean-Baptiste Martel, on pouvait voir (une photo le prouve) un petit cheval blanc sculpté, qui servait à indiquer que le commerce débitait des remèdes pour les animaux, ainsi qu'une cruche de vin, qui était destinée à faire savoir que le commerce vendait du vin « ferré ».

VII. Le décès de Jean-Baptiste Martel et la transformation de l'entreprise

Jean-Baptiste décède à Saint-Romuald d'Etchemin, le 21 décembre 1915. Pour que son entreprise lui survive, il fallut la transformer étant donné que l'absence d'un pharmacien l'empêchait de composer des préparations prescrites par les médecins (les sirops, les toniques, les purgatifs, etc.). Mais le nouveau commerce, *J.B. Martel Enrg*, continuera de vendre des médicaments secrets³⁴, en plus d'attirer des clients avec le fameux chocolat des Trappistines de Saint-Romuald (les Cisterciennes de l'abbaye Notre-Dame du Bon Conseil, installées à Saint-Benoît-Labre depuis 2001), des cosmétiques, des livres, des fournitures d'école.

Mathilde Chartré, la veuve de Jean-Baptiste, tint le commerce de 1915 à 1927, année de sa mort. Sa fille Georgiana (1873-1958) la remplaça jusqu'à 1937. Joseph Martel père (1874-1946), enfant lui aussi du pharmacien Jean-Baptiste, acquit le commerce et lui consacra ses soins jusqu'à

Pharmaciens Martel issus de Jean-Baptiste Martel et de Joseph Martel

En 1999, lors du lancement officiel des Fêtes du 75^e anniversaire de la faculté de Pharmacie de l'Université Laval, un hommage particulier a été rendu à quatre familles de pharmaciens du Québec : les Boissinot, les Demers, les Marquis et les Martel.

Beaucoup de descendants des frères Jean-Baptiste et Joseph Martel, les premiers de la famille à vouloir transformer le poison en remède, ont eux aussi embrassé la carrière de pharmacien.

De Jean-Baptiste Martel sont issus ses fils Ludger-Edgar (1876-1949) et Alphonse (1884-1959), ainsi qu'Edgar Martel (1910-1998), fils de Ludger-Edgar

De Joseph Martel sont issues deux « lignées » de pharmaciens. L'une d'elles comprend Raymond Martel (né en 1927), petit-fils de Joseph; Claude Martel (né en 1953), fils de Raymond. L'autre lignée se compose de : Georges Martel (1911-1987), petit-fils de Joseph; Maurice Martel (né en 1936), fils de Georges; Alexandre Martel (né en 1973), fils de Maurice; Marie-Claude Martel (née en 1969), petite-fille de Georges et fille de Lucien.

Tous les pharmaciens Martel, sauf Alphonse, ont été ou sont propriétaires ou copropriétaires

son décès. À compter de 1946, c'est sa fille Jeanne (1909-1997) qui mena la barque, épaulée par sa sœur Alice (1912-1998). L'entreprise ferma ses portes vers 1975; l'espace qu'elle occupait dans la maison fut transformé en salle de séjour, dont purent jouir Jeanne et ses soeurs Germaine (1904-2000) et Alice jusqu'en 1988, année où les trois célibataires vendirent leur habitation et emménagèrent dans une résidence pour personnes âgées, à Québec. Après la disparition de Jean-Baptiste, « *entre 1930 et 1950 [...] s'efface irrémédiablement le rôle des pharmaciens dans la fabrication des médicaments* »³⁵.

VIII. Sa vie durant, Jean-Baptiste Martel semble s'être distingué en bien

Jean-Baptiste Martel s'est signalé auprès de ses concitoyens de différentes façons.

Il a vraisemblablement étudié à l'Université Laval, même si ce n'était pas

obligatoire pour devenir pharmacien (il l'était peut-être déjà, d'ailleurs); c'est à son honneur s'il l'a fait principalement parce qu'il « *savait combien de connaissances demande la pharmacie embrassée dans toute son étendue* »³⁶.

Son appartenance au Conseil des examinateurs de l'Association pharmaceutique de la province de Québec témoigne, peut-on supposer, de l'intérêt qu'il portait au présent et à l'avenir de sa profession, notamment à la formation des pharmaciens. Elle est probablement aussi le signe que ses pairs le respectaient.

Les cérémonies qui entourèrent l'inhumation de Jean-Baptiste Martel convainquent que le pharmacien romualdien possédait une importance sociale certaine. Le compte rendu d'un journal est éloquent à ce sujet. Jean-Baptiste Martel, peut-on lire, « *qui jouissait de l'estime et de la confiance d'un public nombreux aussi [bien] des paroisses des alentours que de la paroisse même, a vu*

*un nombreux et distingué cortège le reconduire à sa dernière demeure. L'église avait revêtu à cette occasion ses plus beaux ornements de deuil »*³⁷. Parmi les personnes venues l'honorer, il y avait des prêtres catholiques, des professeurs du Collège de Lévis, le supérieur de la communauté des PP. de Sainte-Croix, les supérieures de trois couvents, des élèves du Couvent de Saint-Romuald-d'Etchemin et du Collège de Lévis, etc.

IX. Conclusion

Si Jean-Baptiste Martel revenait sur terre, il s'intéresserait certainement à la biologie moléculaire et à la révolution génétique en cours. Il tendrait avidement les deux oreilles quand on l'instruirait sur l'existence aujourd'hui de centaines de molécules chimiques (il se souviendrait qu'il n'y en avait qu'une douzaine vers 1900). Il serait curieux de découvrir les réformes que sa profession a connues, notamment la refonte de la *Loi sur*

la pharmacie du Québec adoptée en 1973. L'industrialisation et la commercialisation du médicament le surprendraient peut-être, mais la consommation médicamenteuse massive ne l'étonnerait peut-être pas. Que penserait-il de la création au Québec d'un régime d'assurance-maladie universel en 1970, de la mise en oeuvre en 1972, au Québec, d'un programme d'assistance-médicament, du développement de la pharmacie clinique, de la formation des pharmaciens du XXI^e siècle, des politiques de santé élaborées par les gouvernements au cours des cent dernières années ? On peut penser qu'il se réjouirait de constater que le pharmacien, toujours le spécialiste du médicament, semble appeler à jouer de plus en plus le rôle d'un soignant (au XIX^e siècle, l'apothicaire n'arrachait-il pas les dents, ne faisait-il pas des saignées ?)³⁸. Que dirait Jean-Baptiste Martel de l'affaiblissement de l'intervention de l'État dans le domaine social ? Nous citerait-il un poète de son époque, Leconte de Lisle ?

*« Bienheureux qui se lève, et, luttant, irrité,
Pour la justice en peine et pour la charité,
Applique sur le mal l'efficace remède ! »*³⁹

Sources bibliographiques

1. La Société des Filles du roi et soldats du Carignan, Inc. Disponible en ligne à : <http://www.fillesduroi.org/src/mariages.htm>.
2. DOUSSET, Jean-Claude. Histoire des médicaments des origines à nos jours, Paris, Payot, 1985, p. 214.
3. TROUILLER, Patrice. Histoire de la Pharmacie, Chap. 2 : La pharmacie à l'âge moderne, Année universitaire 2011/2012, Université Joseph Fourier de Grenoble. Disponible en ligne à : http://unf3s.cerimes.fr/media/paces/Grenoble_1112/trouiller_patrice/trouiller_patrice_p02/trouiller_patrice_p02.pdf.
4. BOURDEAU, Michel, CHAZEL, François, COMTE. Auguste et l'idée de science de l'homme, L'Harmattan, 2002, p. 243.
5. OUELLET, Cyrias. La Vie des sciences au Canada français, Ministère des Affaires culturelles, Québec, 1964, p. 15.
6. Pour s'instruire sur l'histoire des sciences au Québec, on peut lire Luc Chartrand, Raymond Duchesne et Yves Gingras, Histoire des sciences au Québec. De la Nouvelle-France à nos jours, Boréal, 2008, 536 pages.
7. FLAHAUT, Jean. La pharmacie est-elle une science ? Disponible en ligne : http://www.academiedentaire.fr/attachments/0000/0019/45_3_Flahaut.pdf.
8. TROUILLER Patrice. Histoire de la Pharmacie, Chap. 2 : La pharmacie à l'âge moderne.
9. COLLIN, Johanne, BÉLIVEAU, Denis. Histoire de la pharmacie au Québec, Musée de la pharmacie, Montréal, 1994, p. 157.
10. COLLIN, Johanne, BÉLIVEAU, Denis. Histoire de la pharmacie au Québec, Musée de la pharmacie, Montréal, 1994, p. 157.
11. Id., p. 40.
12. COLLIN, Johanne. Genèse d'une profession : les pharmaciens au Québec au XIX^e siècle, Bulletin canadien d'histoire de la médecine / Canadian Bulletin of Medical History, 1997; 14 (2), p. 253.
13. Université Laval, Faculté de pharmacie, Historique de la Faculté de pharmacie. Disponible en ligne : <https://www.pha.ulaval.ca/cms/site/pha/pharmacie/faculte-pharmacie/en-bref/historique>.
14. COLLIN, Johanne. Genèse d'une profession : les pharmaciens au Québec au XIX^e siècle, p. 256.
15. Mgr [Alphonse] Martel revient des États-Unis après des années de réalisation. Article publié dans un quotidien de Québec dans les années 1950 (la coupure gardée par la famille n'est pas datée, le nom du journal n'y apparaît pas).
16. Almanach des adresses de Québec pour 1863-64 [...] Rédigé par G. H. Cherrier, Québec : imprimé pour le propriétaire par John Lovell.
17. COURVILLE, Serge, GARON, Robert (directeurs de publication). Atlas historique du Québec, Québec ville et capitale, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 2001, p. 230.
18. The Quebec Directory for 1863-64, Quebec, A.B. Cherrier, Editor, Publisher and Compiler. Printed for the Proprietor by Augustin Côté & Co.
19. Cherrier's Directory of Quebec and Levis for the year ending May 1, 1878.
20. The Quebec Directory for 1866-67. H.H. Cherrier, editor. Agent for the proprietor. Quebec : printed for the proprietor by John Lovell.
21. Mitchell and Co.'s Canada Classified Directory for 1865-1866.
22. Cherrier's Directory of Quebec and Levis for the year ending May 1, 1878.
23. Mitchell and Co.'s Canada Classified Directory for 1865-1866.
24. COURVILLE Serge, ROBERT, Jean-Claude et SÉGUIN, Normand. Atlas historique du Québec, Le pays laurentien au XIX^e siècle, Les morphologies de base, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1995, p. 79.
25. Guide toponymique et odonymique de Saint-Romuald présenté par La Société historique de Saint-Romuald, p. 59-60.

26. SAMSON, Roch (directeur de publication). Histoire de Lévis-Lotbinière, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval et Institut québécois de recherche sur la culture, 1996, p. 271.
27. FRÉCHETTE, Louis. Dans : Pêle-mêle : fantaisies et souvenirs poétiques, 1877. « Hier, ce fut en vain que l'on t'aurait cherchée... / Hier tu sommeillais, immobile et penchée / Sur les abîmes de l'oubli. / Puis, l'oeil triomphateur, la tête couronnée, / Tu surgis... et, sondant ta haute destinée, / Québec ta rivale a pâli ».
28. Imprimé de la Congrégation Notre-Dame de Montréal, écrit « À la mémoire de notre chère Soeur Sainte-Mathilde (ex-assistante générale), Marie-Louise Martel [fille de Jean-Baptiste Martel], décédée le 25 avril 1956 ».
29. SAMSON, Roch (directeur de publication). Histoire de Lévis-Lotbinière, p. 472.
30. Acte notarié : « 25 janvier 1881 : Vente Ignace Fontaine à J. Bte Martel ».
31. Grand annuaire de Québec pour 1881 par Ovide Fréchette. Imprimé reproduit en 1980 par la Société historique de Québec.
32. Aujourd'hui, New Liverpool est un secteur résidentiel de l'ancienne ville de Saint-Romuald.
33. COLLIN, Johanne. Genèse d'une profession : les pharmaciens au Québec au XIX^e siècle.
34. COLLIN, Johanne. Entre discours et pratiques, les médecins montréalais face à la thérapeutique, 1869-1890. Revue d'histoire de l'Amérique française, vol. 53, no 1, été 1999. Dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, une nouvelle industrie vit le jour, celle des médicaments secrets, qui concurrençaient les préparations des pharmaciens. On pouvait les acheter sans ordonnance dans les pharmacies, mais aussi chez les marchands généraux et dans les épiceries, même s'ils n'étaient pas inoffensifs. « *Ils étaient omniprésents à travers la publicité dans les journaux à partir des années 1870. En 1899, certains experts avanceront d'ailleurs que leur nombre s'élève à plusieurs milliers sur le marché québécois* ».
35. COLLIN, Johanne. De l'apothicaire au spécialiste, Histoire de la pharmacie hospitalière au Québec, Montréal, l'Association des pharmaciens des établissements de santé du Québec. APES, 2011. Citée par Nancy Marando et Jean-François Bussières.
36. DE FONTENELLE, Bernard. Dans : Oeuvres de Fontenelle, tome premier, première partie, Paris, Chez A. Belin, Imprimeur-libraire, 1818. Disponible en ligne à : <https://www.google.ca/search?>
37. Coupure sans date et sans indication du nom de la publication.
38. BERNIER, Jacques. La médecine au Québec, naissance et évolution d'une profession, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1989.
39. LECONTE DE LISLE, Charles Marie René. Les Paraboles de dom Guy, Poèmes barbares, 1862, Disponible en ligne à : http://fr.wikisource.org/wiki/Les_Paraboles_de_dom_Guy.



Coutumes, croyances et superstitions dans les traitements des femmes et des enfants en Normandie, vers 1850

Marcelle Sirois-Labrecque, Québec

Il est difficile d'imaginer les coutumes, les croyances et les superstitions qui concernent les traitements prodigués aux femmes et aux enfants au milieu du XIX^e siècle en Normandie. Qu'il s'agisse du désir d'être enceinte, du temps de la grossesse, de la façon de nourrir le bébé et le jeune enfant ou de traiter certaines maladies.

I. La grossesse

*« Si tu veux venir enceinte
Va prier saint Hyacinthe »*

Disait-on à la jeune femme normande qui souhaitait avoir un enfant, sans omettre d'ajouter pour plus de précautions :

*« ...et si le saint n'y peut rien
le custos le pourra bien »*

En latin, le custos est le gardien, mais en Normandie, c'est le bedeau. Pour avoir une heureuse délivrance et mettre toutes les chances de son côté, on va ensuite prier saint Herme en Contentin par confusion autour d'un mauvais jeu de mots (Saint-Terme). Sainte Marguerite était aussi très invoquée. Nous découvrons d'où vient notre habilité à jouer avec les mots !

Les premiers signes de grossesse étaient attendus et interprétés en dictons :

*« - Année de glands, Année d'enfants,
- Année de noisettes, Année de bâtards,
- Année de dents, Mal d'engendrement. »*

Des écrits féminins privés permettent d'accéder au vécu de la grossesse chez certaines femmes en France aux XVIII^e et XIX^e

siècles. Les grossesses sont souvent désirées, car elles permettent d'accéder à la maternité, fondement de l'identité des femmes mariées. Pauvre femme qui n'est pas féconde !

Cependant, la grossesse est souvent vécue comme une expérience pénible et angoissante, associée à la vie et à la mort.

La décalcification était l'un des périls qui guettaient les femmes enceintes. Ce n'était que l'un des moindres à une époque où une présentation un peu délicate du nouveau-né mettait la future mère en grand danger de mort.

Rappelons que les antibiotiques n'existaient pas, que l'on mourait d'une appendicite, que la fièvre puerpérale était fréquente et d'une issue fatale ! Les jeunes femmes normandes devaient aller tirer de l'eau au puits plusieurs fois par jour et elles se brisaient les reins au lavoir. Ces conditions de grossesse de nos ancêtres paraissent sûrement inhumaines aux jeunes femmes qui sont enceintes aujourd'hui.

II. L'accouchement

L'accouchement est une histoire de femmes jusqu'à la fin du XVII^e siècle et il le restera longtemps dans les campagnes de Normandie. Les médecins arrivent dans les grandes villes et ils bouleversent les manières d'accoucher. On ne peut plus faire cet acte en position assise ou à genoux; la position à genoux est jugée dorénavant indécente. On prêche alors la position couchée qui favorise



Illustration d'une jeune femme vers les années 1850. (Dessin de Nancy Villeneuve).

l'utilisation du crochet et des forceps et permet la césarienne.

Les sages-femmes n'ont pas le droit d'utiliser le crochet et les forceps, ni de pratiquer la césarienne. C'est un droit exclusif aux nouveaux accoucheurs. La césarienne n'est utilisée que pour sauver l'enfant. Ce n'est pas du tout l'acte médical que nous connaissons aujourd'hui. On laisse mourir la mère et dans la minute, le fœtus est tiré de son ventre pour être baptisé vivant.

Au XVIII^e siècle, le nombre de médecins dans les villes augmente; ils gagnent peu à peu le Nord, la Normandie, mais leur implication reste partout très ponctuelle. La sage-femme reste encore celle qui fait le plus d'accouchements dans les campagnes; cela demeure donc et pendant très longtemps une affaire de femmes.

La mortalité des femmes était élevée probablement à cause du manque d'hygiène des personnes intervenant à l'accouchement. Personne ne se lave les mains; les pansements et les instruments ne sont pas stérilisés. Il faut attendre la venue de Pasteur (1822-1895) pour améliorer les conditions d'hygiène à l'accouchée.

Comme tous les actes de la vie quotidienne, la magie et les superstitions entourent l'accouchement. Des talismans, des roses de Jéricho, des breuvages, des prières, des sachets d'accouchées, des poudres, des agates, des racines de



L'accouchement, la sage-femme et l'Église jusqu'au XVIII^e siècle. (Source : laprimermercierpanierorigines.blogspot.com).

mandragore sont liés à des pratiques préchrétiennes pour faciliter l'accouchement.

La Normandie n'est pas en reste et les croyances y demeurent même vers 1850. En voici quelques-unes :

- On prenait la précaution de voiler d'un linge les photographies ou les portraits des ancêtres et même des images pieuses, au moment où un accouchement se préparait.
- On jette une grosse poignée de sel au feu au moment où la chemise blanche qu'on allait enfiler à la jeune mère après la naissance de l'enfant est à réchauffer devant l'âtre.
- Le cordon ombilical devait être enterré sous un rosier, mais surtout pas jeté au feu, ni dans l'eau pour éviter à l'enfant de mourir plus tard brûlé ou noyé. De plus, on craignait que cet enfant puisse mourir étouffé si l'on enterrait le cordon. On le cachait donc entre deux pierres de la maçonnerie du grenier.
- Au sud-ouest de la Manche, on évite de jeter au feu les coquilles d'œuf dans la maison où un bébé vient de naître, car le cours de la vie de cet enfant serait sûrement tranché la nuit suivante.
- On est heureux de voir le bébé naître « coiffé » des membranes, car cela va lui porter bonheur. La toilette du bébé se fait avec du beurre frais sans sel ou avec des jaunes d'œufs délayés, en Basse-Normandie, c'est à l'alcool qu'on frottait l'enfant et l'on appelait cela « *le baptisé bouilleur de cru* ».
- Lorsque le bébé normand naît avec une envie, il faut le frotter avec le sang de la délivrance. Ailleurs, c'est encore plus sinistre, puisque l'on conseille de faire toucher ces taches de naissance par la main ou le pied d'un mort.
- On regardait attentivement le petit visage ridé des nouveau-nés, craignant d'y découvrir des veines bleues aux tempes,

signe de fragilité chez ce poupon, mais plus encore la veine bleue à la base du nez; c'était une preuve évidente que la mère avait regardé un mort. Cela était un présage des plus fâcheux pour son bébé. On encourageait fortement les femmes normandes à ne regarder que de jolies choses, à éviter de poser leur regard sur les gargouilles de cathédrales.

Comme l'écrit Marie-Claude Monchoux : « *Bien des rites de conjuration nous échappent à présent et se perdent dans le silence et la nuit des vieilles croyances celtiques* ».

III. Le biberon Robert

Les enfants des années 1970 ont été nourris avec des biberons *Playtex* munis de sacs en plastique stériles dont on retirait l'air. C'était une belle innovation, une garantie contre les coliques chez les poupons et de plus aucune stérilisation n'était nécessaire.

Les enfants normands ont connu une très grande évolution du biberon. De l'Antiquité jusqu'au XVIII^e siècle, on se servait d'une corne de vache trouée à la pointe pour nourrir l'enfant lorsque celui-ci ne pouvait téter. Les cornets primitifs ont été, par la suite, façonnés en bois, en verre ou en argent dans les milieux plus aisés.

Aux XVIII^e et XIX^e siècles, on s'efforce d'adopter un système qui oblige l'enfant à exercer une succion. Les paysans utilisaient une mèche en tissu trempé dans un flacon de verre ou d'étain. L'enfant était placé debout dans une corbeille d'osier. On plaçait une mèche en coton dans le flacon attaché à la corbeille. L'enfant aspirait ainsi le lait en tétant le tissu. Dans son livre *Les enfants normands*, Marie-Claude Monchoux écrit que : «...*Mèches de biberons douteuses,*

changes peu fréquents, tel était le lot de la plupart des campagnards du XIX^e siècle...».

C'est Édouard Robert, un industriel dijonnais, qui remplaça la mèche de tissu par un long tuyau de caoutchouc muni d'une tétine du même matériau à la fin des années 1860. Son invention fut primée à l'Exposition universelle de 1873 à Vienne. Ce « *biberon Robert à soupape* » était donc un système muni d'un long tuyau, agrémenté d'un second trou dit soupape pour la régulation du débit du lait. Il fut à la mode jusqu'en 1910, alors qu'il fut prohibé et que la vente fut interdite. Le long tuyau était difficile à nettoyer. Ce manque d'hygiène occasionnait beaucoup de maladies et de mortalités infantiles. On considère que le biberon Robert est l'ancêtre du biberon actuel. Le long tuyau a été enlevé et la tétine placée directement sur le goulot du biberon.



Le biberon Robert. (Source : www.bing.com/images/search?q=biberon+robert&qpv=biberon+robert&FORM=IGRE#a).

Quand les gens de la ville envoyaient leur poupon chez une nourrice, la plupart du temps, celle-ci avait plus d'un enfant à nourrir. Ils n'étaient pas tous nourris au sein. Ces nourrices se servaient du biberon à mèche ou du « *biberon Robert* » selon l'époque. Les rois avaient droit à l'exclusivité

d'une nourrice particulière. Leur descendance était assurée d'être nourrie au sein.

La stérilisation n'étant pas encore utilisée, il ne faut donc pas s'étonner des effroyables statistiques de mortalité infantile des enfants normands des années 1850.

IV. Le traitement de maladies infantiles

Une bonne connaissance des plantes médicinales existait déjà au Moyen-Âge. Ces remèdes efficaces étaient souvent accompagnés de contrastes où se mêlaient la douceur et la cruauté, la science, la religion et la magie. Notre jeune Normand n'échappe pas à cette panoplie de façons de guérir et cela même au milieu du XIX^e siècle.

1. L'invocation aux saints du paradis

Les saints n'étaient pas laissés de côté dans le traitement des maladies infantiles. L'enfant rachitique avait son protecteur : saint Agapit. Les infections appartenaient à saint James. Au tombeau de saint Barthélémy à la chapelle d'Octeville, des mères grattaient la pierre. Elles mêlaient cette poussière à la bouillie de leurs bébés malades, dans l'espoir de les guérir. Quelque chose de concret s'associait à leurs prières. Cette coutume procurait peut-être un apport en calcium, la dalle de ce tombeau étant en calcaire.

Si un enfant tombait malade, on le disait « tenu d'un saint ». Saint Main et saint Simon se partageaient les affections les plus redoutées de la petite enfance. La toxicose du nourrisson (diarrhée aiguë amenant rapidement une déshydratation) était confiée à saint Main et saint Simon s'occupait de la méningite. Deux feuilles de lierre étaient trempées dans l'eau, en y écrivant au préalable le nom d'un des deux saints sur ces feuilles. La première feuille qui se couvrait de taches indiquait lequel des deux saints

« tenait » l'enfant. Un ruban de percale blanc était alors découpé en deux parties. Une partie était attachée au cou de l'enfant et l'autre aux mains de la statue du saint désigné. On n'avait qu'à attendre la guérison du petit malade !

2. Des remèdes de « bonne femme »

Beaucoup de remèdes de « bonne femme » servaient aussi à guérir le petit Normand. Le collier de gousses d'ail repoussait les vers. Une autre façon de guérir la méningite était de placer un pigeon vivant coupé en deux sur la tête de l'enfant.

Dès la naissance du bébé, sa mère se pressait de lui faire jaillir quelques gouttes de son lait dans ses yeux. Elle s'assurait ainsi d'éviter une infection possible. Nous savons que le lait maternel est stérile. Cette coutume, sans avoir nécessairement les effets escomptés, ne pouvait sans aucun doute faire du tort au nouveau-né.

Si un marmot tardait à marcher, on lui frottait les jambes avec du beurre mêlé de fleurs de genêt. Il semblerait que l'enfant partait d'un pas assuré. La moelle de bœuf fondue, frictionnée sur les reins, apportait aussi de bons résultats.

La comtesse de Ségur, de qui on dit qu'elle fut la meilleure observatrice des us et coutumes des petits Normands, relate dans ses romans quelques-unes de ces recettes dites de « bonne femme ». Dans *Les petites filles modèles*, lorsqu'un enfant se faisait mordre à une main par un chien soupçonné de rage, la blessure était lavée avec de l'eau fraîche et deux fois par jour, la petite main trempait dans l'eau salée pendant un quart d'heure. La petite devait manger tous les jours deux fortes pincées de sel et une petite gousse d'ail. Toujours dans ce volume, on y

trouve un remède pour guérir de la petite vérole : il fallait mettre aux pieds du malade des cataplasmes de camphre et de lui donner à boire de l'eau de gomme fraîche pour faire sortir les boutons; cette gomme serait peut-être la gomme arabique, connue depuis l'Antiquité. Des sangsues pouvaient aussi servir à dégager la tête.

La comtesse de Ségur, de qui on dit qu'elle fut la meilleure observatrice des us et coutumes des petits Normands, relate dans ses romans quelques-unes de ces recettes dites de « bonne femme ». Dans *Les petites*



Portrait de la comtesse de Ségur en 1833.

(Source : http://fr.wikipedia.org/wiki/Comtesse_de_Segur).

filles modèles, lorsqu'un enfant se faisait mordre à une main par un chien soupçonné de rage, la blessure était lavée avec de l'eau fraîche et deux fois par jour, la petite main trempait dans l'eau salée pendant un quart d'heure. La petite devait manger tous les jours deux fortes pincées de sel et une petite gousse d'ail. Toujours dans ce volume, on y

trouve un remède pour guérir de la petite vérole : il fallait mettre aux pieds du malade des cataplasmes de camphre et de lui donner à boire de l'eau de gomme fraîche pour faire sortir les boutons; cette gomme serait peut-être la gomme arabique, connue depuis l'Antiquité. Des sangsues pouvaient aussi servir à dégager la tête.

Dans un autre roman : *Pauvre Blaise*, la comtesse révèle une recette de cataplasme : un mélange de son, un liquide qu'on n'osait pas nommer (de l'urine) que l'on mettait sur le feu. Quand c'était parvenu à la bonne température, on y faisait fondre une chandelle en la tenant par la mèche. On obtenait ainsi un très bon cataplasme pouvant servir lors d'une entorse. Un enfant de deux ans s'étant noyé dans un étang, on le frotta d'eau-de-vie, d'alcali (de l'ammoniaque), de moutarde, on lui fit respirer des sels, de l'alcali dans l'espoir de le sauver.

Dans *La fortune de Gaspard*, le petit Henri cueille des fleurs de millepertuis. Ces fleurs trempent dans l'huile et sont placées au soleil pendant un mois jusqu'à ce que l'huile devienne rouge. On mettait cette huile sur les coupures et les brûlures, sur des plaies et ça guérissait en un rien de temps.

Les prières, les rituels adressés aux différents saints et les remèdes de « bonne femme » ont peut-être guéri certains des petits Normands. Ceux qui ont survécu à ces traitements possédaient sans l'ombre d'un doute une très grande force naturelle. Si vous voulez en savoir plus au sujet des différents remèdes glanés par la comtesse de Ségur, relisez avec plaisir ces petits romans des années 1850. Vous pouvez les retrouver sur Internet. Il y a, entre autres, son premier livre intitulé *La santé des enfants* (1855) qui n'est plus édité. Ce livre contient une description

des maladies infantiles et de leurs traitements.

C'est avec une très grande surprise que j'y ai retrouvé un « truc » que ma grand-mère m'avait enseigné étant âgée à ce moment-là d'une dizaine d'années : « *Les enfants sont sujets aux saignements de nez; il ne faut pas s'en inquiéter. Si pourtant l'hémorragie devenait trop abondante, bassinez le nez, le front, la nuque avec de l'eau froide. En même temps, faites lever en l'air le bras du côté opposé à celui de la narine qui donne du sang, c'est-à-dire si le saignement de nez vient de la narine gauche, faites lever le bras droit, si c'est de la narine droite, faites lever le bras gauche; maintenez le bras en l'air quelques secondes. Le saignement de nez ne tardera pas à s'arrêter.* » Je croyais jusqu'à ce jour que ma grand-mère avait appris ce traitement des Indiens dont elle me vantait leur savoir dans la manière de soulager bien des maux. J'ai toujours appliqué ce sage conseil auprès de mes enfants et de mes jeunes élèves avec succès.

IV. Conclusion

Il y avait des coutumes, des croyances et des superstitions en Normandie vers 1850. Les gens vivaient avec les connaissances de leur temps. On ne peut que constater la très grande évolution dans les traitements en obstétrique et en puériculture de notre époque. Pourtant plusieurs sages conseils du livre de la Comtesse de Ségur ont encore la vogue aujourd'hui. Les traitements actuels paraîtront-ils désuets à l'homme du XXII^e siècle ?

Pour en savoir plus

1. MONCHAUX, Marie-Claude. Les enfants normands, Ouest France, 1978, 32pp.
2. BERTHIAUD, E. Les écrits féminins privés permettent d'accéder au vécu de la grossesse chez certaines femmes en France aux XVIIIe et XIXe siècles. Source : www.cairn.info/resume.php?ID_ARTICLE=HES_094_0035
3. <http://perso.numericable.fr/rollandco/rolland.cornebois/html/accouchement.htm4>
4. <http://fr.wikipedia.org/wiki/Biberon>
5. <http://www.plurielles.fr/parents/fiche-pratique/l-invention-du-biberon-4410541-402.html>
6. <http://www.apejer.com/index.php/pages/Qui-était-Edouard-Robert>
7. Comtesse de Ségur - Wikipédia fr.wikipedia.org/wiki/Comtesse_de_Ségur
8. Toxicose - Définition du mot Toxicose - Doctissimo dictionnaire.doctissimo.fr/definition-toxicose.htm
9. Gomme - Wikipédia fr.wikipedia.org/wiki/Gomme
10. « Comtesse de Ségur », sur Wikisource (bibliothèque universelle)
11. Comtesse de Ségur. La santé des enfants, Paris Typographie Lahure, 1855, 75pp « Comtesse de Ségur », sur Wikisource (bibliothèque universelle)
12. L'expression « bonne femme » vient du latin bona fama : bonne réputation. Source : Gilles Barbeau.



Millepertuis commun

Leprince, le gui : la pharmacie et l'industrie

Laetitia MÉTREAU, Université Laval,
Québec

I. Introduction

La Société québécoise d'histoire de la pharmacie (SQHP) est vouée à la connaissance et à la diffusion de l'histoire de la pharmacie au Québec. Elle s'est fixé plusieurs objectifs, parmi lesquels : « Favoriser la conservation, la préservation et la mise en valeur des artefacts et ouvrages associés à la pharmacie ». C'est dans cette optique que le professeur Gilles Barbeau a sauvé de l'oubli différents artefacts* et ouvrages relatifs ou connexes à la pharmacie québécoise, datables de la deuxième moitié du XIX^e et du XX^e siècles.

Cette collection, destinée à la recherche, présente un double intérêt. D'une part, elle s'inscrit dans la continuité du projet muséal du Monastère des Augustines de l'Hôtel-Dieu de Québec, en témoignant de la pratique pharmaceutique et de son évolution au Québec au tournant du XX^e siècle et au-delà. D'autre part, elle fait écho au projet avorté de Musée de la pharmacie du Québec. Elle constitue donc un nouveau jalon pour l'étude de l'histoire contemporaine de la pharmacie de la Belle Province.

La création d'un fonds documentaire pour la SQHP et la mise en réserve des artefacts ont été effectuées avant d'entreprendre un catalogage raisonné. Le



Création synthèse

Decaris

Les Druides avaient présenté
les propriétés thérapeutiques de la

GUIPSINE

régulateur du travail du coeur

Laboratoires du Docteur Maurice Leprince, 62, rue de la Tour, Paris XVI^e

Fig. 2 : Publicité de GUIPSINE LEPRINCE, signée du graveur Decaris et datée de 1935, extraite de *Synthèse*, revue mensuelle réservée au corps médical. (Source : collection particulière).

catalogage est l'activité qui consiste à documenter le mieux possible les collections en y ajoutant des renseignements descriptifs et historiques. Le plan de catalogage proposé est dit « raisonné », car il intègre une vision à court, moyen et long terme basé sur la triple contrainte objectifs-temps-ressources. À court terme, l'objectif était d'obtenir une vision d'ensemble des collections de la SQHP, en privilégiant l'inventaire physique des objets. À moyen terme, le but est de documenter des aspects particuliers pour disposer, à long terme, d'une documentation détaillée permettant de contribuer à l'avancement de la recherche des thèmes reliés à l'histoire de la pharmacie.

*Artefact est un terme désignant tout produit fait et réalisé par l'homme, par opposition à un objet existant dans la nature appelé écofact ou biofact.



Fig. 1 : Boîte de guipsine Leprince conservée dans les collections de la Société Québécoise d'Histoire de la Pharmacie. (Source : inventaire de la SQHP, no. 2013.R.73).

Ces opérations se sont accompagnées d'un certain nombre de réalisations utiles à la gestion des collections ou à la recherche (une base de données documentaires et bibliographiques, un guide, des procédures, un index et des répertoires). Au terme du catalogage de cette collection, réalisé entre mai 2013 et juin 2014, 1692 artefacts ont été répertoriés dont 714 produits pharmaceutiques, 85 instruments scientifiques, 26 objets, 867 documents graphiques. Parmi ce fonds, la forme étrange d'une boîte de médicament a attiré mon attention : la guipsine provenant de la Maison du Dr Maurice Leprince à Paris. Outre sa forme, qui n'est pas sans rappeler celle d'un cercueil parisien (figure 1), la présence de cette préparation française outre-Atlantique soulevait plusieurs questions : quel est ce produit ? Qui était son fabricant ? À partir de

quelle date a-t-il été commercialisé ? Pourquoi est-il au Québec ? Depuis quand ? Quel grossiste l'importait ?

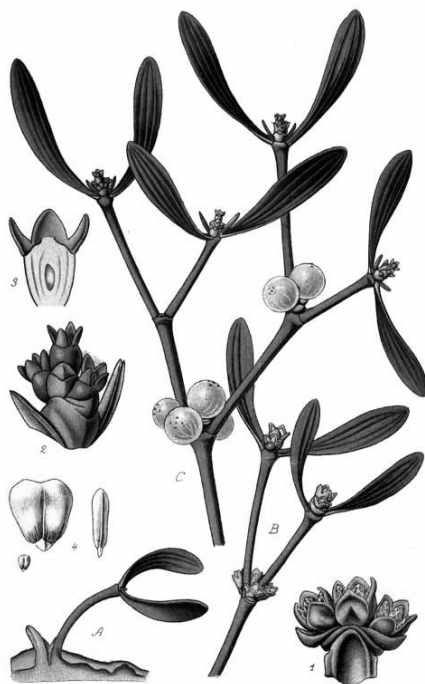
II. La guipsine, la substance active du gui

La guipsine Leprince était une préparation à base de gui (figure 2), présente sous forme pilulaire et en solution injectable. Elle était préconisée pour l'hypertension. La date de mise en marché de cette spécialité peut être située entre la publication de l'étude de Maurice Leprince en 1907 et sa parution au Formulaire des spécialités pharmaceutiques de 1908¹. En France, elle est enregistrée au Laboratoire National de Contrôle des Médicaments sous le numéro 209 - extrait de gui (codex 84)². En Espagne, les pilules apparaissent au registre de *l'Indice de Especialidades Farmacéuticas* du 30 juin 1920, au numéro 210³, tandis que les ampoules sont enregistrées auprès de la Direction Générale de la Santé sous le numéro 209⁴. En Suède, cette spécialité cessa d'être commercialisée le 21 février 1935⁵. Elle est encore mentionnée en 1953-1954 dans le *Diccionario Español de Especialidades Farmacéuticas*, mais elle ne l'est plus dans l'édition de 1958; la date de cessation de sa fabrication n'a pas pu être déterminée.

Le gui (*Viscum album*) est une plante originaire des régions tempérées d'Europe, de la famille des Loranthacées. C'est une plante aux baies blanches et de la grosseur d'un pois (figure 3) qui croît sur les arbres fruitiers. Ses vertus thérapeutiques sont connues depuis l'Antiquité. Les parties usitées sont les feuilles et le bois. Le gui est utilisé pour ses propriétés astringentes, vomitives, emménagogues (i.e. stimulant le flux sanguin au niveau de l'utérus), hémostatiques et narcotiques. À la fin du XIX^e

siècle, le *Traité élémentaire de matière médicale et guide* des Sœurs de charité de l'asile de la Providence précise en sus qu'il était « *autrefois employé dans la paralysie, l'épilepsie et autres maladies nerveuses; mais aujourd'hui on ne s'en sert plus guère* »⁶.

Grâce aux progrès des méthodes de la chimie végétale, les recherches pharmacodynamiques menées durant le



Pl. 149. Gui à fruits blancs. *Viscum album* L.

premier tiers du XX^e siècle réhabilitèrent l'usage de ce simple[†] dans la thérapeutique moderne. Ces travaux établirent que le gui abaissait la tension sanguine et augmentait les sécrétions urinaires et bronchiques. Ils démontrèrent également que la plante fraîche était plus active que celle qui avait été desséchée et que son action thérapeutique était due à la présence de divers principes actifs : un alcaloïde volatil et deux glucosides saponiniques dont les actions s'addition-

naient et se complétaient. Ces recherches sont à l'origine du développement de la guipsine^{7, 8}.

La guipsine était commercialisée comme hypotenseur végétal non vasoconstricteur, antisléreux, antihémorragique et antialbuminurique. Elle contenait tous les principes utiles du gui privés des substances irritantes et des résines nuisibles. Selon le fascicule de la maison Leprince, la guipsine était indiquée dans le traitement de l'artériosclérose, de l'hémoptysie (crachement de sang provenant des poumons), de la goutte, de la néphrosclérose, de la néphrite, des troubles endocriniens (ménopause), des troubles circulatoires périphériques (varices), des hémorragies congestives, des migraines, des vertiges, des affections nerveuses (épilepsie), de l'éclampsie, du prostatisme et du diabète : une véritable panacée ! L'hypotension était sa principale caractéristique, mais la préparation est en outre mentionnée comme antispasmodique par son action sur le système nerveux central, mais aussi pour un effet tonocardiaque faible et comme diurétique azoturique et déchlorurant (induisant une perte d'azote et de chlore)^{2, 8}.

Sous forme pilulaire, la guipsine était présentée dans un flacon contenant 60 pilules (Figure 4), chacune dosée à cinq centigrammes du principe actif dont la dose de 6 à 10 pilules par jour était recommandée, d'après un fascicule de la compagnie. Il y est aussi précisé que « *pour obtenir la chute de la pression sanguine, prescrire d'emblée une forte dose et faire prendre au malade une pilule toutes les*

[†]Selon Littré, un médicament simple est celui n'ayant subi aucune préparation pharmaceutique ou ne contenant qu'une seule substance.

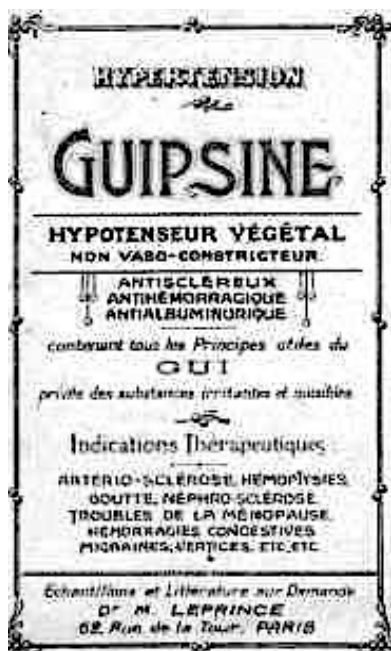


Fig. 4 : Indications thérapeutiques de la guipsine. (Source : <http://urun.gittigidiyor.com/>).

heures, puis, au bout de deux ou trois jours, lorsque l'effet sera obtenu, diminuer la dose, la pression se maintient avec 4 ou 5 pilules seulement. Le fractionnement des doses est indispensable pour obtenir le maximum d'effet, l'élimination s'effectuant rapidement. Prolonger l'administration pendant plusieurs jours consécutifs (huit à quinze jours par mois), pour déterminer une réduction durable du spasme artériel, cause de l'hypertension. Il n'y a à redouter ni intolérance ni accumulation ».

En solution injectable, où elle se présente dans une boîte de 12 ampoules, elle est indiquée comme suit : « Dans les hémorragies, utiliser la voie hypodermique : prescrire les ampoules isotoniques de Guipsine dosées à 5 centigrammes par centimètre cube et faire l'injection intramusculaire, en employant les précautions ordinaires. Après cessation de l'hémorragie,

continuer l'administration par la voie gastrique pendant plusieurs jours ».

Durant au moins 25 années, les mérites de la guipsine furent vantés dans différentes publications^{7, 9-13}. L'auteur de l'une d'entre elles concluait : « Ne vous semble-t-il pas que le parasite qui a du bon malgré sa fonction mortelle sur la branche qui l'héberge ? »⁷. Est-ce dans le même esprit que son fabricant avait opté pour un mode de présentation plus atypique de ses préparations ? (figure 5) S'agissait-il d'humour noir ou d'une stratégie commerciale ? La question reste en suspens.

III. Maurice Maximilien Leprince, un homme à plusieurs visages

Maurice Maximilien Leprince serait né le 17 février 1850 à Paris, d'après une constatation de l'état civil en date du 23 janvier 1901 « à défaut d'acte de naissance »^{14, 15}. La date de son décès n'a pas



Fig. 5 : Autre illustration de boîtes de Guipsine Leprince en forme de cerceuil. (Source : [http://www.delcampe.it/page/item/id,0150557271, language,I.html](http://www.delcampe.it/page/item/id,0150557271,language,I.html)).

pu être retrouvée. Il aurait eu un fils né à Bourges (Cher) le 24 juin 1881, nommé Maurice Lucien Charles qui, tout comme son père, aurait embrassé une brillante carrière pharmaceutique¹⁶. Grâce à sa promotion dans l'Ordre de la Légion d'honneur – la plus haute distinction française – plusieurs éléments biographiques ont pu être rassemblés jusqu'en décembre 1911¹⁴. Le cas échéant, ils ont été complétés par d'autres sources d'information même si des pharmaciens homonymes sont venus compliquer nos investigations.

1. La formation académique

Maurice M. Leprince obtint le titre de pharmacien de première classe, impliquant trois années d'études théoriques et trois années de stage en officine. Il devint aussi docteur en médecine (1898-1899), un titre délivré après quatre années d'études terminées par cinq examens et une thèse en français ou en latin (PCN)^{17, 18}. En 1873, il était interne en pharmacie auprès du docteur Féréol, médecin de la Maison municipale de santé¹⁹.

2. Le parcours professionnel

En 1877, il créa sa propre Maison de produits pharmaceutiques spécialisés à Bourges (Cher), qu'il développa par la suite à Paris, dès 1895, d'abord au 24 rue Singer, puis au 62 rue de la Tour. Les spécialités désignaient alors les médicaments ne figurant pas au Codex, dont la première édition date de 1818. Elles étaient identifiées par une marque, généralement celle de leur inventeur ou de leur préparateur, et devaient être préalablement admises et publiées par l'Académie de Médecine²⁰. Maurice Leprince développa ainsi la Cascarine™, la Guipsine™, le Rhomol™, l'Arsycodile™, le Ferrocodile™, l'Eumictine™ et les Pilules du

Dr Sejournet™. Il participa d'ailleurs activement à la répression de la contrefaçon et du respect des marques de fabrique.

Dans un document daté du mois de novembre 1911, la maison Leprince est mentionnée comme usine à vapeur faisant alors « *plus de douze cents mille francs d'affaires dont la moitié à l'exportation* ». Ceci pourrait expliquer la présence de la guispine parmi les collections de la SQHP. Le document poursuit en indiquant que « *le personnel, 50 personnes en moyenne, est assuré contre la maladie, les accidents, etc...* », que « *les jeunes filles sont dotées lors de leur mariage proportionnellement à leur temps de présence à la maison (cinquante francs par année de présence)* » et qu'il « *applique la loi sur les retraites ouvrières sans tenir compte des quelques résistances rencontrées* ». Ces multiples avantages sociaux pourraient être perçus comme l'œuvre d'un philanthrope. Ils témoigneraient en réalité d'un mode de gestion paternaliste visant à contrôler les ouvriers. Cette hypothèse est d'autant plus probable que certaines pratiques commerciales relatives à la vente par correspondance de la Cascarine™ avaient été dénoncées par des confrères²¹. Dans ce même document, Maurice M. Leprince ajoute qu'il « *a développé son exportation dans les principaux pays qu'il a visités personnellement pour y organiser des agences, véritables filiales, etc.* » et que « *chaque voyage a été l'objet d'un rapport sur les affaires françaises en général, les spécialités pharmaceutiques en particulier, qui a été communiqué au Ministère du Commerce et de la Chambre Syndicale des Fabricants de Produits Pharmaceutiques de France* ». À ce jour cependant, aucune

information concernant la distribution de ses spécialités au Canada n'a pu être retrouvée.

Maurice M. Leprince signale encore qu'en tant que copropriétaire des Anciens Établissements Labbé Frères à Saint-Florent (Cher), connus comme « *manufacture d'ustensiles pour les usages domestiques, agricoles et industriels; articles de ménage; tôlerie, fer battu* », il « *a coopéré très activement au relèvement de cette maison en y apportant des fonds et son temps* » et qu'« *elle est devenue un établissement important en pleine prospérité aujourd'hui qui est une source de bien-être pour la population du pays presque entièrement composée des ouvriers de la Maison et de ceux de Rozières* ». Cette maison, créée en 1882, avait été transformée en Société anonyme en 1902. Il n'a pas été possible de déterminer à partir de quel moment Maurice M. Leprince était impliqué dans sa gestion.

3. Les services publics

Maurice M. Leprince cumula en outre différentes charges et différents mandats dans les domaines de la santé, de l'agriculture, du commerce extérieur et de la politique dans le Cher (1877-1895), la région parisienne (1895-1911) et l'Oise (1904-1911).

Pour ses services rendus dans le Cher (1877-1895), il fait état de ses qualités d'expert chimiste assermenté auprès de la Cour d'appel et des tribunaux du Cher, de l'Indre et de la Nièvre, de membre du conseil d'hygiène central (1885-1895), d'inspecteur des pharmacies, épiceries, etc. (1888-1895), de vice-président de la Société d'Horticulture et de viticulture du Cher et de fondateur de la première Société Centrale de Pisciculture du Cher en France.

Pour ses services rendus en région

parisienne (1895-1911 et suivantes), il mentionne sa qualité de président sortant de la Chambre syndicale des fabricants de produits pharmaceutiques spécialisés de France, de membre du Conseil de surveillance de l'administration générale de l'assistance publique de Paris, d'administrateur du bureau de bienfaisance du XVI^e arrondissement (depuis 1896), de membre de la Commission centrale pour l'application de la loi du 14 Juillet 1905 (assistance aux vieillards, aux infirmes et aux incurables) au Ministère de l'Intérieur, de président fondateur de la Société amicale et d'études des administrateurs et commissaires des bureaux de bienfaisance de la Ville de Paris (qui fonctionne depuis mai 1903 et compte alors 500 membres), de président sortant de la Société centrale de pisciculture et de pêche de France, de secrétaire général du Congrès du commerce et de l'industrie des spécialités pharmaceutiques à l'exposition de Paris 1900, de membre du comité national des conseillers du commerce extérieur de la France, d'où il « *s'occupe activement, par l'intermédiaire de ses agents, du placement des jeunes Français à l'étranger* », d'expert en douanes, de membre du conseil d'administration de l'Union des fabricants pour la protection des Marques de Fabrique (reconnue d'utilité publique), ainsi que de l'Union d'Assistance par le travail du XVI^e arrondissement (également reconnue d'utilité publique), de membre du Comité français des expositions à l'étranger et de membre du Comité républicain du commerce et de l'industrie.

Pour ses services rendus dans l'Oise (1904-1911), qui se chevauchent avec son activité parisienne, il indique qu'il est conseiller municipal et maire de la commune de Nivillers (depuis 1904), chef-canton de

l'Oise, en précisant qu'il est à l'origine de nombreux travaux « sans qu'il en coûte à la commune ».

4. Le service militaire

Le 13 août 1870, âgé de 20 ans, Maurice M. Leprince s'engage volontairement pour la durée de la guerre franco-prussienne, qui dura jusqu'au 29 juillet 1871. En 1895, il est libéré comme pharmacien aide major, fonction qu'il occupait déjà le 26 octobre 1884.

Produits pharmaceutiques spécialisés

MAURICE LEPRINCE

DOCTEUR EN MÉDECINE, PHARMACIEN DE 1^{re} CLASSE
HORS CONCOURS, MEMBRE DU JURY, EXPOSITION UNIVERSELLE PARIS 1900
CONSEILLER DU COMMERCE EXTÉRIEUR DE LA FRANCE

62, Rue de la Tour, PARIS (16^e)

RÉGLEMENTATION SANS PRIME NI TICKET

PRIX-COURANT

	Prix marqué	Prix régle- mentaires	Prime sur pharm.
Cascarine , pilules	3 »	2 50	0 40
— élixir	5 »	5 »	1 »
Guipsine , nouvel hypotenseur végétal. La boîte de pilules	4 50	4 50	1 »
— La boîte de 12 ampoules	4 50	4 50	1 »
Rhomnol , pilules et saccharure	4 50	4 50	1 »
— ampoules pour injections hypodermiques	6 »	6 »	1 25
Arsycodille } Néo-Arsycodille } Ampoules pour injections hypodermiques	6 »	6 »	1 25
Ferricodille }			
Arsycodille } Néo-Arsycodille } Pilules ou solutions en flacons comple- Ferricodille } gouttes	4 50	4 50	1 »
Pilules Séjournet (à base de santonine)	4 »	4 »	0 90

Envoi franco de port et d'emballage à partir de 25 unités de chaque produit.

Fig. 6 : Publicité de produits pharmaceutiques.
(Source: *Bulletin des sciences pharmacologiques* daté de 1915).

5. La production scientifique

Auteur de plusieurs études scientifiques^{18,19,22,23,25-33} certaines ont abouti à la commercialisation de produits pharmaceutiques d'usages fréquents, parmi lesquels la CascarineTM, les CacodylatesTM, le RhomnolTM et la GuipsineTM (figure 6). Il publia également un journal de vulgarisation scientifique mensuel intitulé « La Quinzaine Thérapeutique » qui, en novembre 1911 « titre à Cent Quatre Vingt Mille exemplaires par mois en édition : Française – Italienne –

Espagnole – Allemande – Polonaise et Russe » et « aide puissamment à la diffusion des produits français à l'Étranger ».

6. Les académies, les sociétés savantes, les expositions universelles et internationales

Maurice M. Leprince était membre de l'Académie de Médecine (14 juin 1892) et de l'Académie des Sciences (1^{er} août 1892 - 3 juillet 1899 et 25 novembre 1907), de diverses sociétés savantes, parmi lesquelles la Société de médecine légale et la Société chimique de France, et membre correspondant de la Société de Pharmacie de Paris. Reconnu par ses pairs, il veilla non seulement aux règles, codes et usages de la médecine et de la pharmacie mais il s'attacha aussi à faire avancer la connaissance dans ces disciplines.

Il participa en outre à de nombreuses expositions universelles et internationales, en qualité de secrétaire de la commission départementale du Cher, président de classe, membre, vice-président et président de groupe, de comité et de jury, souvent hors concours, à Paris (1878, 1900 et 1925) Saint-Louis (1904), Liège (1905), Milan (1906), Londres (1908) Nancy (1909), Bruxelles (1910), Turin (1911)³⁴ et Gand (1913), dans les domaines de la santé et la pisciculture notamment. En ce qui concerne la pharmacie française, la place qu'occupait cette discipline aux expositions universelles de Paris (1878, 1889 et 1900) permet de suivre l'évolution des mentalités, des pratiques et de la profession à l'ère de la modernité. Depuis les années 1870, la fabrication des produits pharmaceutiques s'illustrait notamment par des progrès quant à l'utilisation et la rigueur des compositions, en accord avec le processus d'industrialisation croissant de la

société. Selon Guyotjeannin³⁵, la fabrication annuelle peut être estimée à 70 millions de francs durant cette période, l'exportation se chiffrant autour de neuf millions de francs annuels.

7. Les prix, les récompenses et les distinctions honorifiques

Lauréat de la Faculté de Médecine de Paris, dont il reçut le prix de thèse pour ses travaux portant sur le début de la spermatogénèse dans l'espèce humaine (publiés en 1899)¹⁸, Maurice M. Leprince fut aussi lauréat des Hôpitaux et de l'École Supérieure de Pharmacie de Paris. Il se distingua encore par de nombreux prix reçus lors de sa participation à différentes expositions universelles et internationales, au rang desquels la médaille d'or en collectivité scientifique parmi les spécialistes de produits pharmaceutiques à Paris (1889, classe 45)³⁶, et plusieurs grands prix à Saint Louis (1904), Saragosse (1908), Quito (1909) et Buenos Aires (1910).

Au titre des distinctions honorifiques, il fut nommé Chevalier de la Légion d'honneur, par décret du 11 octobre 1900 rendu sur le rapport du Ministre de l'Agriculture¹⁴, Officier de l'Instruction publique le 1^{er} janvier 1905, Officier du Mérite Agricole le 30 décembre 1909 et promu au grade d'Officier de la Légion d'honneur, par décret du 20 Octobre 1911 rendu sur le rapport du Ministre du Commerce.

IV. Conclusion

Présenter Maurice M. Leprince comme un fabricant de produits pharmaceutiques

Sources bibliographiques

1. GARDETTE, V. Guipsine. Dans : Formulaire des spécialités pharmaceutiques pour 1908, p. 124, J. B. Baillièrre et fils, Paris, 1908.

spécialisés ne serait que considérer l'arbre qui cache la forêt. Car Maurice M. Leprince n'était pas qu'un pharmacien. Il était aussi médecin, chimiste, consultant, entrepreneur, négociant, académicien, savant, magistrat, militaire et militant... notamment, et tout au moins jusqu'en 1911, date à laquelle j'ai perdu sa trace. Si le cumul des professions, des charges et des mandats caractérise ce personnage, ces activités ne touchent pas qu'aux domaines de la santé mais aussi à ceux du commerce, de l'agriculture, de la pêche et de la défense. Son portrait reste incomplet. Sa carrière permet cependant de suivre en filigrane l'évolution d'une profession, celle du pharmacien, des pratiques et des mentalités, du milieu du XIX^e siècle à la veille de la Première Guerre mondiale (1914-1918). Maurice M. Leprince illustre ainsi la voie de la spécialité pharmaceutique, développée en parallèle à la fabrication en grand de ses produits, avec les procédés de la grande industrie, en réaction à la perte du marché des produits sans caractère médicamenteux (le chocolat, le thé, les sirops d'agrément, etc.) et l'abandon de la préparation des formules magistrales de la profession libérale du début du XIX^e siècle. Malgré la densité des informations collectées, le voile n'est toujours pas levé concernant la présence de la GUISPINE parmi les collections de la SQHP. Pourquoi était-elle au Québec ? Depuis quand ? Et quel grossiste l'importait ? À moins qu'un voyageur ou un immigré n'ait ramené cette préparation dans ses bagages, le mystère reste à élucider...

2. LORGNE, T. Ces boîtes aux formes suggérant qu'on nous cache quelque chose... *Le blog de medicapyxiphiliste* [blog], 12 avril 2011. Disponible en ligne à : <http://medicapyxiphiliste.over-blog.com/>.
3. Ministerio de Gobernación. Índice de Especialidades Farmacéuticas, Ministerio de Gobernación, Sanidad, 1919-1924, p 156.
4. PALOMAR i Molins, M. Notice en langue espagnole de la GUIPSINE [email], 31 octobre 2013.
5. Läkemedelsverket. Avregistrerade 1900-1939. Läkemedelsverket, 1939. Disponible en ligne à : <https://www.yumpu.com/en/document/view/3310102/avregistrerade-1900-1939/3>.
6. Sœurs de la Charité de l'asile de la Providence. Traité élémentaire de matière médicale et guide, Troisième édition (première édition 1870), E. Senécal, Montréal, 1890.
7. CHÉREAU, G. Chronique agricole : le gui. *Journal La Croix*, 19 décembre, 1919.
8. LEPRINCE, M. Le gui et la Guipsine. [Reliure Inconnue], ca. 1930.
9. Anonyme. Medicinal and dietetic articles : guipsine, the active substance of mistletoe. *The British Medical Journal*, vol. 2, no 2548, 1288, 30 octobre 1909.
10. HYVERT, R. *Guipsine*. Dans : Description, emploi et valeur en clientèle des traitements nouveaux : médicaments, médications et formules, spécialités pharmaceutiques, p. 290, Maloine, Paris, 1912.
11. Anonyme. Thérapeutique pratique : l'artério-sclérose et sa cure rationnelle par le moyen de la GUIPSINE. *Paris médical : la semaine du clinicien*, no 46, 22, 1922.
12. WILLIAMSON, O. K. Quelques observations sur l'emploi de la guipsine comme remède réducteur de la pression dans les cas de haute tension du sang dans les artères. Tardy, 1926.
13. Anonyme. Précisions sur le mécanisme d'action et les indications thérapeutiques de la GUIPSINE. *Paris médical : la semaine du clinicien*, no 94, 467, 1934.
14. LEPRINCE, M. M., Archives nationales. Site de Paris, côte LH/1600/22, base de données LEONORE (dossiers de la Légion d'honneur) notice no L1600022. Disponible en ligne à : http://www.culture.gouv.fr/public/mistral/leonore_fr?
15. CURINIER, C. E. *Maurice Leprince*. Dans : Dictionnaire National des Contemporains, p. 134-135, Forgotten Books, London, 1914. Disponible en ligne à : http://www.forgottenbooks.com/readbook_text/Dictionnaire_National_des_Contemporains_1200075844/147.
16. WEITZ, R. Nécrologie. Maurice Leprince (1881-1956). *Annales pharmaceutiques françaises*, 87-88, 1956.
17. CHATELUS, D. Archives nationales. Professions de santé (médecins, officiers de santé, chirurgiens-dentistes, pharmaciens). Certificat d'aptitude aux grades universitaires (1810-1905). Répertoire numérique des articles F/17/6084 à F/17/6570, 1993. Disponible en ligne à : <http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/chan/chan/chan/pdf/sm/F17%206084-6570.pdf>.
18. LEPRINCE, M. Le début de la Spermatogénèse dans l'espèce humaine. Applications médico-légales. Thèse de doctorat, 1899.
19. Société médicale des hôpitaux de Paris. De l'expectoration albumineuse consécutive à la thoracentèse. Argumentation et résumé de la discussion soutenue à la société des Hôpitaux de Paris. Lecture faite à la Société médicale des Hôpitaux dans les séances de 25 juillet et 8 août 1873 par le docteur Féréol. *Bulletins et mémoires de la Société médicale des hôpitaux de Paris*, 1864-1968, 71-90, 1864-1968. Disponible en ligne à : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k54402082/texteBrut>.
20. SIGVARD, J. Cent ans de vie syndicale dans l'industrie pharmaceutique en France, 1880-1980. *Revue d'histoire de la pharmacie*, volume 70, no 253, 115-123, 1982. Disponible en ligne à : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/pharm_0035-2349_1982_num_70_253_2588.
21. Anonyme. Procédés collégiaux. *Schweizerische Wochenschrift für Chemie und Pharmacie*, [numéro?], 33, n. d. Disponible en ligne à : <http://rzbl04.biblio.etc.tu-bs.de/dfg-files/00041132/DWL/00000046.pdf>.
22. LEPRINCE, M. Action des acides et des sels acides sur le sirop de l'écorce d'oranges amères. *Journal de pharmacie et de chimie*, 5^e série, tome 17, 67-68, 1888.
23. LEPRINCE, M. Action de l'iodure de potassium du commerce sur le sirop de baume de tolu. *Répertoire de pharmacie et archives de pharmacie réunis*, 3^e série, tome 1, 3-8, 1889.

24. CHABENAT, M., Leprince, M. Empoisonnement arsenical aigu par l'orpiment. Archives de l'anthropologie criminelle et des sciences pénales, 5^e année, no 25, 581-582, 1890. Disponible en ligne: <https://criminocorpus.org/fr/bibliotheque/page/3284/>.
25. LEPRINCE, M. Ministère du Commerce, de l'industrie, des postes et des télégraphes. Exposition universelle internationale de 1900. Direction générale de l'exploitation. 1er congrès international de l'industrie et du commerce des spécialités pharmaceutiques, tenu à Paris les 3 et 4 septembre 1900. Disponible en ligne à :http://books.google.ca/books/about/Ministère_du_Commerce_de_l_industrie_de.html?id=gqp2XwAACAAJ&redir_esc=y.
26. LEPRINCE, M. Cacodylic (dimethyl-arsenic) medication : Cacodylic (dimethyl-arsenic) acid : and sodium cacodylate : chemistry-physiological action-therapeutics. Imprimerie de la Bourse de Commerce (Ch. Bivort), 1900.
27. LEPRINCE, M. Sur les combinaisons de l'acide monométhylarsinique avec l'hydrate de peroxyde de fer. Journal de pharmacie et de chimie, 6^e série, tome 17, 22-26, 1903.
28. LEPRINCE, M. Sur les combinaisons de l'acide monométhylarsinique avec l'hydrate de peroxyde de fer. Bulletin des sciences pharmacologiques : organe scientifique et professionnel, 1904, 60, 1904. Disponible en ligne à : http://www2.biusante.parisdescartes.fr/livanc/?cote=pharma_p31249x1904x0901&do=pages .
29. LEPRINCE, M. Contribution à l'étude chimique du gui (*Viscum album*). Comptes rendus de l'Académie des Sciences, 25 novembre 1907, tome 145, 940-941, 1907. Disponible en ligne.
30. LEPRINCE, M. Étude pharmacognosique de l'*Adenium Hongkel* D. C. et du *Xanthoxylum ochroxylum* D. C. *Bulletin des sciences pharmacologiques : organe scientifique et professionnel*, pp. 337-345, 1911. Disponible en ligne à : http://www2.biusante.parisdescartes.fr/livanc/?cote=pharma_p31249x1911x1801&do=pdf.
31. LEPRINCE, M. Note sur les points de droit que soulève la communication de M. le professeur Robin à l'Académie de Médecine (26 janvier 1915), au sujet de l'exploitation en France de diverses marques allemandes de produits chimiques et pharmaceutiques. *Bulletin des sciences pharmacologiques : organe scientifique et professionnel*, pp. 84-90, 1915.
32. LEPRINCE, M. Le gui et la guipsine. (reliure inconnue), ca 1930.
33. LEPRINCE, M. Petit dictionnaire des premiers soins. (reliure inconnue), n.d.
34. Exposition universelle Turin. Exposition internationale des industries et du travail de Turin 1911. Catalogue spécial officiel de la Section Française, 313-314, 1911. Disponible en ligne à : http://cnum.cnam.fr/PDF/cnum_8XAE734.pdf.
35. GUYOTJEANNIN, C. La pharmacie française aux expositions universelles de 1878, 1889 et 1900. Revue d'histoire de la pharmacie, 81^e année, no 298, 313-330, 1993.
36. PICARD, A. (dir.) Rapports du jury international. Exposition universelle. Paris. 1889. Groupe V - Industries extractives. Produits bruts et ouvrés (2^e partie) Classes 45 à 47, imprimerie nationale, Paris, 1891. Disponible en ligne à : http://cnum.cnam.fr/PDF/cnum_8XAE348.9.pdf.

L'Emgé Lumière

Élodie Bouchard, Université Laval, Québec

La Société québécoise d'histoire de la pharmacie possède dans ses collections un artéfact que l'on décrit comme suit : Boîte de médicament rectangulaire en carton de 40 comprimés "EMGÉ LUMIÈRE" du fabricant "LABORATOIRES LUMIÈRE" avec annotations manuscrites à la mine graphite (no. SQHP.2013.R.72). La boîte contient deux tubes métalliques de 20 comprimés chacun. Ce produit français a été importé au Canada par Rougier et Frères vraisemblablement avant 1956 selon l'adresse de l'importateur que l'on retrouve sur la boîte. Après 1956, les laboratoires Rougier et Frères sont déménagés au 2055, rue Favard à Montréal. Dans le New Product Index de 1953, le produit apparaît sous le nom d'Emgé Lumière Rougier et il se présente en comprimés et en ampoules injectables contenant du thiosulfate de magnésium. Après 1953, les compendiums n'en font plus mention.

Mais qu'en est-il de la nature de ce produit ? Aussi étonnant que cela puisse paraître, ce médicament est sorti d'une usine appartenant à Auguste Lumière qui avec son frère Louis ont fait des inventions remarquables dans le domaine de la photographie et du cinéma.

Les débuts d'Auguste Lumière en pharmaceutique

Auguste Marie Louis Nicolas Lumière est né le 19 octobre 1862 à Besançon. À la suite de violents maux de tête, il est envoyé dans une station thermale à Allevard-les-Bains dans l'Isère. Hébergé chez un médecin, il y

découvre une importante collection d'ouvrages médicaux qui captent son intérêt. Dans une période où l'Allemagne, grâce à ses chimistes compétents, a le monopole de la fabrication de produits pharmaceutiques, Auguste Lumière achète un bistrot près des Usines Lumière et crée en 1896, la Société des Produits Chimique Spéciaux « brevets Lumière ». La Société changera de nom plus tard pour s'appeler Laboratoires Lumière. Ses premiers produits furent d'abord la Cryogénine, le Tulle Gras, l'Allocrysine, le Cryptargol, l'Hermophényl et l'Emgé.

Une vision différente de la pathologie

Auguste Lumière avait une vision bien différente de la maladie par rapport à celle qui était communément acceptée en médecine à cette époque. En effet, pour lui, tout ce qui est vivant est constitué de colloïdes et toutes les particules non-colloïdales, soit des cellules mortes ou des corps étrangers à l'individu, précipiteront dans les vaisseaux sanguins ou dans les tissus. C'est cette précipitation ou floculation qui est, selon lui, à la base de toutes les pathologies. Il soutenait donc la théorie d'Hippocrate selon laquelle la maladie provient des perturbations humorales, soit pour Auguste Lumière, la précipitation.

L'élaboration de l'Emgé Lumière

Pour détruire ces précipités, M. Lumière pensa aux propriétés dissolvantes des hyposulfites qu'il utilisait en photographie. De plus, il voulait une substance anesthésique et s'inspira des sels de magnésium

efficaces dans l'éclampsie. Ainsi, il proposa l'hyposulfite de magnésium, combinant ces deux caractéristiques, comme thérapie humorale en 1920 et lui donna le nom commercial d'Emgé Lumière. Le nom Emgé fait référence au symbole chimique du magnésium : Mg.

Une thérapie anti-choc

L'Emgé Lumière était principalement commercialisé en tant qu'anti-anaphylactique. Selon Auguste Lumière, le choc anaphylactique mais aussi tous les autres troubles résultants de l'instabilité humorale provenaient de la floculation. Selon la fiche du produit¹, ses indications sont donc infiniment variées, car pour Auguste Lumière toutes les maladies proviennent de l'instabilité humorale :

- les troubles cutanés comme l'eczéma, l'urticaire, les prurits, et les dermatoses allergiques,
- les troubles nerveux comme les migraines, les névralgies, les spasmes organiques, la dystonie neurovégétative et les psychonévroses,
- les troubles respiratoires tels que l'asthme, le rhume des foins, le coryza (rhinite) et la toux sporadique,
- les troubles digestifs comme l'état saburral*, l'anorexie, les vomissements,
- les troubles circulatoires comme le faux angor (fausse angine de poitrine), l'hypertension et beaucoup d'autres.

Présentation et utilisation

L'Emgé Lumière se présentait sous trois différentes formes : les comprimés contenant 0,6g d'hyposulfite de magnésium et 0,2g de silicate de magnésium, les granulés infantiles contenant 4% d'hyposulfite de magnésium, 1% de peptone et 4% de silicate de magnésium et les solutions pour injections intramusculaires ou intraveineuses contenant 10% ou 25% d'hyposulfite de magnésium. Par la voie digestive, l'hyposulfite de magnésium, en entrant en contact avec le suc gastrique, se dissocie en chlorure de magnésium et en soufre colloïdal avec dégagement de gaz soufre sulfureux. « Grâce à l'action synergique de ses composants, l'Emgé Lumière régularise les fonctions digestives, stimule le foie, la sécrétion biliaire et la contraction vésiculaire. Puissant antitoxique et antiseptique, il s'oppose aux fermentations



Auguste Lumière (à gauche) et Louis Lumière.
(Source: http://fr.wikipedia.org/wiki/Auguste_et_Louis_Lumi%C3%A8re).

* État saburral est un ancien terme de médecine qui réfère à l'accumulation supposée de trois saburres. Les saburres sont des matières jaunâtres amassées dans l'estomac à la suite de mauvaises digestions et déposées sur la langue dans l'estomac. Selon les médecins humoristes, l'état saburral est la cause d'un grand nombre de maladies.

*intestinales responsables de l'histaminogénèse. Il est enfin légèrement laxatif*¹.

Pour ce qui est de la forme injectable : *«Injecté dans le sang ou dans les muscles, l'Emgé Lumière exerce directement ses propriétés anti-floculantes et anti-toxiques. C'est sous cette forme qu'il convient de l'employer, à doses suffisantes, pour le traitement des troubles liés aux altérations humorales, qu'elles soient d'origine allergique (anaphylaxie, asthme, dermatoses, troubles neuro-psychiques) ou toxique (intoxications accidentelles ou médicamenteuses). L'hyposulfite de magnésium constitue une des meilleures médications à opposer*

aux phénomènes d'intolérance qui peuvent se manifester lors de l'utilisation thérapeutique des sels d'or, d'arsenic ou de bismuth »¹.

L'Emgé Lumière à travers le temps

Les Laboratoires Lumière ont été vendus à Raymond Sarbach en 1967, puis à Khali-Chimie située à Suresne en 1976. Le produit s'est aussi retrouvé dans la classe thérapeutique « *apport minéral et apport hydroélectrolytique* ». Le produit fut retiré du marché le 19 août 1997 mais le laboratoire Zydus France est titulaire de son autorisation de mise en marché depuis 2003.

Pour en savoir plus

1. Laboratoires Lumière. Emgé Lumière [Fiche du produit]. (SQHP.2013.R.873).
2. Sécurité sociale, l'Assurance-maladie. Gestion risque maladie. Base de Données des Médicaments. Fiche, Disponible en ligne à : http://www.codage.ext.cnamts.fr/codif/bdm//fiche/index_fic_sp_cip.php?p_code_cip=3400930355886&p_menu=FICHE&p_site=
3. Saburral - saburrale. Définition et Synonymes. Dans : Notrefamille.com, Disponible en ligne à : <http://www.notrefamille.com/dictionnaire/definition/saburral>.
4. Bio. Auguste Lumière biography, Disponible en ligne à : <http://www.biography.com/people/auguste-lumi%C3%A8re-21330413#synopsis>.
5. LUMIÈRE, Auguste et Louis. Dans Wikipédia: L'encyclopédie libre. Disponible en ligne à : http://fr.wikipedia.org/wiki/Auguste_et_Louis_Lumi%C3%A8re.
6. DUPUIS, Jean-Marc. On ne connaît pas assez la FAUSSE angine de poitrine. (19 mars 2013). Dans : Santé Nature Innovation. Disponible en ligne à : <http://www.santenatureinnovation.com/angine-de-poitaine-faux-angor/>.
7. Rhinitis (16 novembre 2014), dans Wikipédia: L'encyclopédie libre, Disponible en ligne à : <http://en.wikipedia.org/wiki/Rhinitis>.
8. DEVAUX, Guy. De la photographie à la chrysothérapie : le sel de Fordos et Gélis. Dans : Revue d'histoire de la pharmacie, 87e année, vol. 323, 347-354, 1999. Disponible en ligne à : [web/revues/home/prescript/article/pharm_00352349_1999_num_87_323_4974](http://web.revues/home/prescript/article/pharm_00352349_1999_num_87_323_4974).
9. LUMIÈRE, Auguste. 1- Extraits de Colloïdes et miscelloïdes. Leur rôle en biologie et en médecine. p. 18, Éditions Norbert Maloine, Paris 1933,488-494pp. Disponible en ligne à : http://www.arsitra.org/yacs/files/article/416/A_Lumiere.pdf.
10. WAROLIN, Christian. Histoire de treize laboratoires pharmaceutiques en France : Alexandre Blondeau, Histoire des laboratoires pharmaceutiques en France et de leurs médicaments... Vol. II. Revue d'histoire de la pharmacie, 1995, vol. 83, no 307, 448-451. Disponible en ligne à : <http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/revue/pharm>.
11. Mouvement sanitaire : organe officiel de l'Association des médecins hygiénistes français et de la société de médecine publique. Paris, vol. VI, 7e année, no 69, 1930, screen 657. Disponible en ligne à : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k122757r.image.langEN.r=Emg%C3%A9%20Lumi%C3%A8re.swf>.



Photographies de contenants de produits « Lumière » de la collection de la SQHP. En haut, produits Emgé Lumière (no. SQHP.2013.R.72); en bas, ampoules d'Emgé Lumière (SQHP.2013.R.375) et Tulle gras Lumière (SQHP.2013.R.71).

Omer et Omer-Eugène Couture : pharmaciens de père en fils

Louis-Philippe Bégin, Université Laval, Québec

Plusieurs familles ont marqué la pratique de la pharmacie dans la province de Québec. On pense par exemple aux Giroux et aux Martel. Voici l'histoire d'une autre famille qui a contribué à tracer l'histoire de la pharmacie dans la ville de Québec. La recherche à leur sujet a été réalisée à l'été 2014 au cours d'un stage à la Société Québécoise d'Histoire de la Pharmacie. Voici donc ici l'histoire des Couture, pharmaciens de père en fils.

I. Omer Couture

1. Le pharmacien

Omer Couture est né et baptisé le 2 octobre 1893 dans la paroisse de Saint-Jean Chrysostome dans le comté de Lévis¹. Il est le fils de Modeste Couture et de Delvina Demers, tous deux originaires de la Rive-Sud.

Nous avons actuellement peu d'informations sur l'enfance d'Omer. Par contre, nous savons qu'il effectue ses études en pharmacie à la Faculté de médecine de

l'Université Laval entre les années 1913 et 1918². On retrouve son nom dans le registre des inscriptions de l'Université pour :

- le premier cours de chimie en 1913,
- le cours de botanique en 1914,
- le cours de matière médicale en 1915,
- le deuxième cours de chimie en 1916,
- le cours de pharmacie pratique en 1918³.

Il termine donc son cours et obtient son permis de pratique en 1918. Il avait 26 ans.

L'École de pharmacie de Québec n'étant pas encore fondée, ces cours sont alors donnés à la succursale de la Faculté de médecine de l'Université Laval à Québec. Il en est ainsi depuis 1879, conformément à l'Acte de Pharmacie de la Province de Québec de 1875 qui indique, entre autres, les cours à effectuer en vue d'obtenir le permis de pratique⁴. Avant cette date, ces

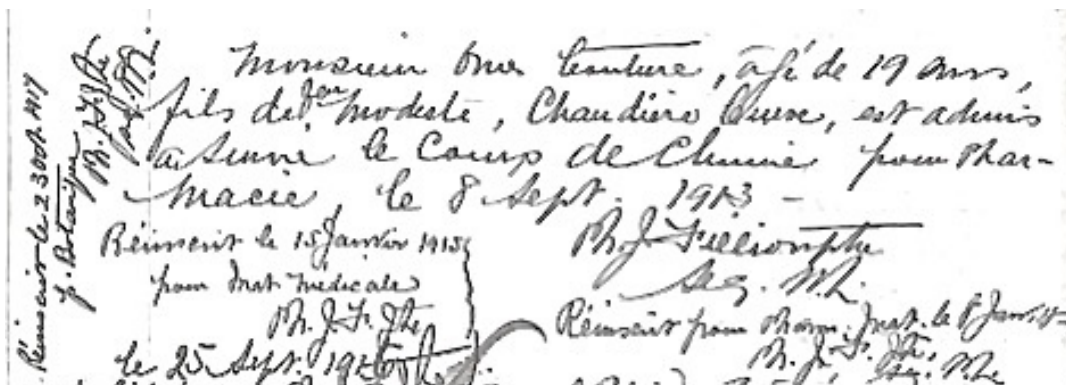


Fig. 1 : Inscription d'Omer Couture à l'Université Laval en 1913-1914. (Source : DAUL. Registre d'inscription 1913-1914 de l'Université Laval).

derniers étaient attribués par le Collège des Médecins.

Le 2 juillet 1919, Omer Couture épouse Antoinette Lamontagne, fille d'Adélarde Lamontagne et de Joséphine Bissonnette, dans la paroisse de St-Roch⁵. Le couple aura huit enfants : quatre garçons et quatre filles nommés Michelle, Suzanne, Monique, Ghislaine, Jacques, Pierre, Jean-Marie et Omer-Eugène⁶. Ghislaine décède très tôt à l'âge de 18 mois. M. Couture et Mme Lamontagne demeureront mariés jusqu'au décès prématuré de cette dernière le 7 février 1929 à l'âge de 31 ans⁷.

Le 9 septembre 1930, Omer Couture se remarie avec Ida Savignac, fille de Frank Savignac et de Laura Brodeur dans la paroisse de l'Immaculée Conception de Montréal⁸. Ils demeureront mariés jusqu'au décès d'Omer en 1977 et son épouse le suivra peu de temps après en 1982⁷.

2. Le pharmacien et l'homme d'affaires

Durant sa carrière, Omer fut propriétaire de plusieurs pharmacies. La principale, située au 51, St-Joseph (aujourd'hui le 791), est achetée en 1920 par Omer de Louis-Edgar Martel. M. Martel y est d'ailleurs revenu pratiquer comme pharmacien salarié après la transaction⁹. Aux 3^e et 4^e étages de la pharmacie se trouve *Québec Photo Service* dont Omer Couture est également le propriétaire¹⁰. Il est un des seuls à ce moment à développer des pellicules photo dans la province de Québec. Conséquemment, il en reçoit une quantité impressionnante de partout en région. Raymond Martel, membre de la SQHP, se rappelle y avoir travaillé à 16 ans lors de son premier travail d'été et y avoir côtoyé Omer-Eugène, le fils d'Omer. M. Martel soupçonne également qu'Omer Couture aurait été en



Fig. 2 : Intérieur de la pharmacie L.E. Martel-Dion au moment de l'achat par Omer Couture en 1920. (Source : Banque d'images des Archives de la ville de Québec, négatif # 31559).

bons termes avec Ernest Livernois, ce qui pourrait expliquer son intérêt pour la photographie⁹.

Entre 1928 et 1946, M. Couture a aussi tenu les *Laboratoires Sphinx* au 49 et au 51, St-Joseph (figure 3). Ceux-ci furent dépositaires pour le Québec de la Sphinctérine, un médicament destiné à soulager « l'incontinence d'urine¹¹ ». Raymond Martel se rappelle d'en avoir vendu dans ses premières années de pratique comme pharmacien⁹.

Entre les années 1930 et 1940, M. Couture est également propriétaire d'une seconde succursale de la Pharmacie Couture achetée au pharmacien J.R Guay au 29 1/2, Chemin Sainte-Foy dont le numéro civique est aujourd'hui le 145, Chemin Ste-Foy¹². J.-R. Guay reprendra cette pharmacie en 1940 pour continuer de l'opérer¹³.

Omer a aussi occupé le poste de représentant du district de Québec au sein de l'Association Pharmaceutique de la Province de Québec à la fin des années 1930. De plus, il a occupé un poste au bureau des examinateurs pour l'examen d'admission à l'étude de pharmacie ainsi qu'au bureau d'enregistrement entre 1936 et 1939¹⁴.



Fig. 3 : Publicité concernant la Sphinctérine. (Source : Catalogue Dupuis, printemps-été 1948, p.62).

À son retrait de la Pharmacie Couture, Omer demeure président du *Québec Photo Service* et réside sur l'Avenue Royale jusqu'à son décès en 1977¹⁵.

II. Omer-Eugène Couture, pharmacien

Le fils d'Omer, Omer-Eugène Couture, étudie à l'École de pharmacie de l'Université Laval de 1943 à 1946, celle-ci ayant été fondée en 1924¹⁶. À partir de 1932, la durée du cours est de trois ans avec une année de cours préscolaire à compléter. Au moment où Omer-E. s'inscrit, c'est la première année où l'École est intégrée à la Faculté des sciences. Il obtient donc son diplôme en 1946 en compagnie de la vingtaine d'étudiants de sa cohorte¹⁷.

À cette période, il habite la rue Learmonth en compagnie de son épouse¹⁸, Thérèse Bélanger, fille de Joseph Bélanger et d'Aurore Gagnon. Ce couple s'est marié dans la paroisse St-Roch à Québec le 24 novembre 1945¹⁹. Ils auront deux enfants, Dominique et André²⁰. Ils demeureront ensuite sur le boulevard St-Cyrille, aujourd'hui le boulevard René-Lévesque.

Durant ce temps, Omer-E. occupe plusieurs postes dont celui de pharmacien à sa pharmacie sur la 1^{re} Avenue et à la Pharmacie Douville ainsi qu'employé du

Québec Photo Service ²¹. Il pratique également à la pharmacie Brunet sur la rue St-Joseph en compagnie de Pierre Claveau, qui a été le directeur de l'École de pharmacie de 1967-1973, et de Raymond Martel, qui était étudiant en pharmacie à ce moment. À cette époque, la pharmacie Brunet emploie cinq pharmaciens pour assurer le fonctionnement de son laboratoire. Omer-E travaille aussi pour la pharmacie de l'Hôpital Notre-Dame de Charny entre 1970 et 1977²².

On peut supposer qu'Omer-E fut pharmacien au 997, 3^e Avenue à Québec en 1981 puisqu'il figure à ce titre comme donateur dans l'album des finissants du Baccalauréat en pharmacie de l'Université Laval de 1977-1981²².

Omer-E est décédé en 2007, laissant dans le deuil son épouse et les membres de sa famille. Il est enterré au cimetière de Giffard au même endroit que son père, sa



Fig. 4 : Omer-E. Couture (1920-2007). Photo tirée de la notice nécrologique de la Fédération de généalogie de Québec.

mère et plusieurs autres membres de sa famille⁷.

III. Conclusion

Il est intéressant de constater le parcours des familles de pharmaciens autant au niveau de leur formation générale qu'au niveau de leur pratique professionnelle. À ce sujet, la recherche sur les pharmaciens Couture

permet de tracer un portrait du parcours d'un pharmacien de l'époque, mais aussi de constater leurs implications dans des domaines variés tels que la photographie ainsi que la recherche sur des produits comme la Sphinctérine.

Note : Cet article réalisé avec la précieuse collaboration de Gilles Barbeau, professeur émérite à la faculté de pharmacie de l'Université Laval et président de la SQHP

Sources bibliographiques

1. Baptême d'Omer Couture. BMS2000, fiche # 5719930.
2. Annales de l'Université Laval, 1913-1914 et 1918-1919.
3. Registre d'inscription 1913-1914, Université Laval, p. 61.
4. Annuaire de l'Université Laval 1913-1914, Section Histoire de l'École de pharmacie.
5. Mariage d'Antoinette Lamontagne et Omer Couture. BMS2000, fiche # 2276741.
6. Notice nécrologique d'Omer E. Couture, Fondation de généalogie de Québec. Disponible en ligne à : <http://www.federationgenalogie.qc.ca/avisdeces/avis/pdf?id=333675>.
7. Monument funéraire des familles Couture et Lamontagne au cimetière de Giffard.
8. Mariage Ida Savignac et Omer Couture. BMS2000, fiche # 4078859.
9. Entretien avec M. Raymond Martel, 11/08/1992.
10. Annales Marcotte, 1919 à 1921.
11. Annales Marcotte, 1928 à 1947.
12. Liste de concordance entre les anciens et les nouveaux numéros civiques, Greffe des archives de la ville de Québec.
13. Annales Marcotte, 1929 à 1941.
14. Rapports annuels de l'Association pharmaceutique de la Province de Québec, 1936 à 1939.
15. Annales Marcotte, 1955 à 1977.
16. Barbeau, Gilles. Notes de cours d'histoire de la faculté de Pharmacie de l'Université Laval, p. 8, 2001.
17. Annales de l'Université Laval, 1943-1946.
18. Annales Marcotte, 1949-1950.
19. Mariage Omer E. Couture et Thérèse Bélanger, BMS2000, fiche # 2276731.
20. Annales Marcotte, 1952 à 1970.
21. Annales Marcotte, 1970-1976.
22. Album des finissants de pharmacie 1977-1981 de l'Université Laval, section commanditaires.

Chronique J'ai lu, j'ai vu

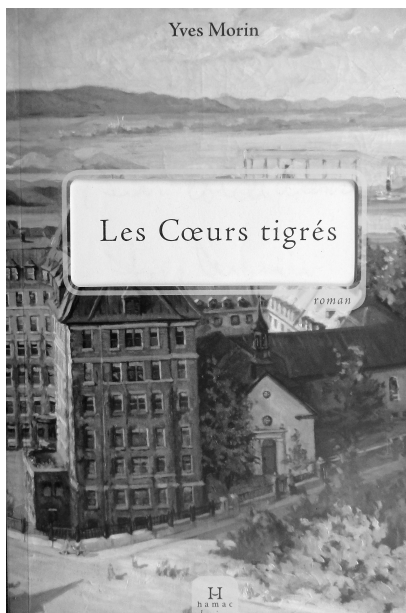
Laetitia Métreau

L'atelier de l'apothicaire, Histoire et archéologie des pots de pharmacie XIII^e-XVI^e siècle, Paris, éditions A. et J. Picard, 2013, 336 p. ill. (Collection « Espaces Médiévaux » sous la direction de Jean-Michel POISSON), 44€.



Dans cet ouvrage, l'historienne médiéviste propose de restituer le paysage de l'apothicairerie médiévale et du début des Temps modernes sous l'angle des conteneurs pharmaceutiques (et pas seulement de céramique !) envisagés comme des documents historiques. Au fil des pages, elle démontre qu'en croisant la documentation écrite, le corpus archéologique et les sources iconographiques, ces objets techniques, supports de savoirs médicaux et intellectuels, témoignent certes des pratiques pharmaceutiques, mais plus encore d'une société puisqu'ils permettent aussi d'envisager l'histoire des techniques, de la santé, de l'écriture, de la lecture et des mentalités.

Danièle ALEXANDRE-BIDON est ingénieure d'études au Centre de Recherches Historiques de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, à Paris, parmi le Groupe d'Archéologie Médiévale. Chercheuse, enseignante et commissaire d'exposition, elle s'intéresse plus particulièrement à l'alimentation et à la médecine du XII^e au XVI^e siècle, et à l'image du Moyen Âge dans les arts graphiques de l'époque contemporaine (XIX^e-XXI^e s.).



Yves Morin

Les coeurs tigrés. Roman publié par Les éditions du Septentrion, collection Hamac Classique, 1300, rue Maguire, Québec, Qc G1T1Z3, 2011, 452 pp.

Ce roman historique raconte l'histoire d'un cardiologue de l'Hôtel-Dieu-de-Québec (HDQ) qui, sur une période de huit mois, reçoit 48 patients souffrants de ce qui semblait être un oedème aigu du poumon et dont 20 d'entre eux décèdent. Tous ces patients demeuraient dans la ville de Québec, ils étaient de gros buveurs de bière et ils présentaient les mêmes symptômes (*le visage angoissé et souffrant, la respiration rapide et laborieuse, le liquide séreux dans les poumons, expectorations spumeuses*) et la même

position physique (à *demi assis sur une civière, la tête tournée à droite, la main gauche posée sur le thorax, les jambes fléchies*). Ce roman est très agréable à lire et il permet au professionnel de la santé de revoir ses connaissances de la physiologie et de la pathologie cardiovasculaires et l'importance du développement des projets de recherche reproduisant exactement une situation clinique.

Ce roman vous permettra une rencontre avec Jean Bonamour, le médecin du roi à Québec au temps de l'intendant Jean Talon, qui fera face à des problèmes semblables à ceux rencontrés par l'équipe du docteur Morin. Vous ferez connaissance avec Soeur Sainte-Geneviève, l'Augustine responsable de la salle des hommes, l'interne Duplain, et le Docteur Jean-Louis Malenfant qui a joué un rôle très important dans l'élucidation de la cause de l'hydropisie écumeuse.

Recommandations aux auteurs

- Les textes doivent être rédigés dans une langue correcte, simple et claire en utilisant les programmes informatiques comme *Libre Office (.odt)* ou *Word (.doc)*,
- des illustrations (en format JPG, PNG, GIF ou TIFF) et leurs légendes peuvent accompagner ou être suggérées pour le texte. Une indication de la source des illustrations est demandée, lorsqu'il y a lieu, une bibliographie appropriée est fortement désirable.
- Il est recommandé de citer les sources bibliographiques ainsi :
 - **Article provenant d'une revue** : LARUE, M. Histoire du remède secret. Rev. Québ. Hist. Pharm., no 153, 23-45, 2014.
 - **Livre** : BILIMOFF, M. *La longue évolution de la médecine et des remèdes*. Dans : Les remèdes du Moyen Âge, Chapitre 1, p. 9, Éditions Ouest-France, Rennes, 2011.
 - **Autres sources** : La Presse, samedi 8 juillet 1905 ou Entrevue avec M. Joseph Rioux, 26 février 2006.

Un comité éditorial est chargé de relire les manuscrits reçus, de suggérer des corrections concernant la langue, la ponctuation, la conception graphique et le protocole bibliographique, lorsque nécessaire. Les manuscrits corrigés seront soumis aux auteurs pour obtenir leur approbation finale avant la publication.

Mentions légales

- Les contributions demeurent la propriété de leurs auteurs qui la cèdent à la SQHP.
- La traduction, la reproduction et l'adaptation partielles ou complètes des articles publiés par *Pharmacopolis* sont interdites pour tout pays, à moins d'avoir obtenu l'autorisation écrite des éditeurs de la Revue. Les utilisateurs doivent alors indiquer sans ambiguïté les noms des auteurs et celui de la revue.

CE SONT VOS PHARMACIENS DE FAMILLE!

Depuis près de 40 ans, le Groupe Uniprix et tous les pharmaciens et pharmaciennes-proprétaires qui le composent contribuent à faire évoluer la pharmacie, grâce à leur passion et à leur empathie.

Dans chacune de leur localité, nos pharmaciennes et pharmaciens de famille sont fiers d'entretenir des relations de proximité avec leurs patients et surtout, de faire une différence dans leur vie au quotidien.

**Consultez-les,
c'est ce qui donne
un sens à leur travail!**



Un message des pharmaciens-proprétaires

affiliés à



uniprix.com

OUVERTURE
- ÉTÉ 2015 -
à Québec



—
Un lieu d'histoire
et d'avenir.
—



LE
MONASTÈRE
DES
AUGUSTINES
Une aventure en soi

—
65
—

chambres en
hébergement d'expérience

—
1000
—

objets fascinants
à découvrir au musée

—
1 km
—

linéaire de documents
anciens au centre d'archives

—
100
—

activités originales en santé
globale et en culture

—
10
—

salles patrimoniales
disponibles en location